

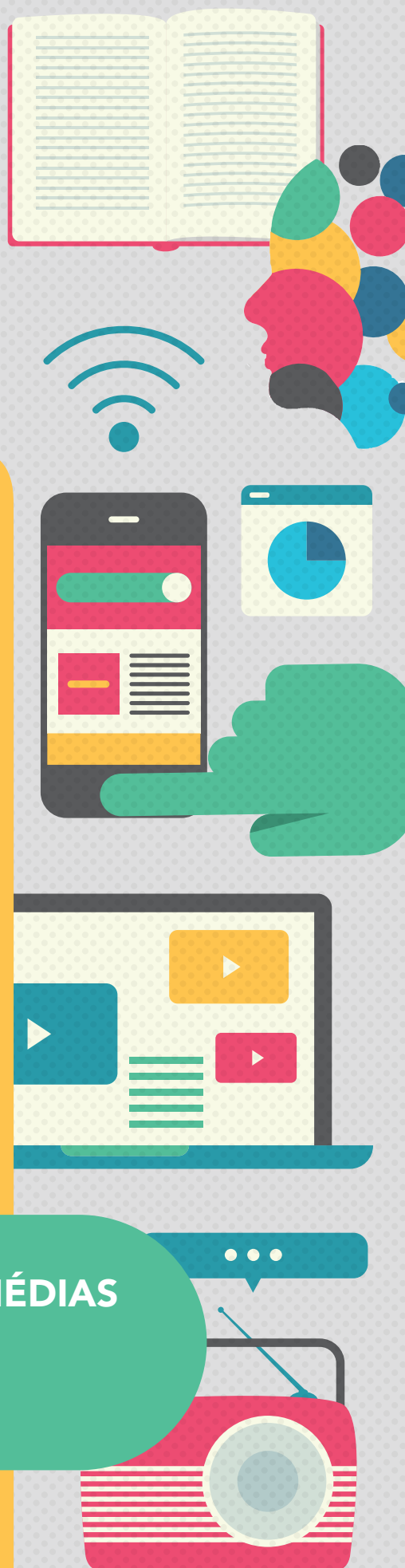


unesco

CITOYENS ÉDUQUÉS
AUX MÉDIAS ET
À L'INFORMATION

PENSER DE MANIÈRE CRITIQUE, CLIQUER À BON ESCIENT !

PROGRAMME D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS
ET À L'INFORMATION POUR LES
ÉDUCATEURS ET LES APPRENANTS



Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2023

ISBN 978-92-3-200282-2



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : *Media and Information Literate Citizens - Think Critically, Click Wisely! - Media & Information Literacy Curriculum for Educators & Learners*

Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Auteurs

Alton Grizzle, Carolyn Wilson, Ramon Tuazon, C.K. Cheung, Jesús Lau, Rachel Fischer, Dorothy Gordon, Kwame Akyempong, Jagtar Singh, Paul R. Carr, Kristine Stewart, Samy Tayie, Olunifesi Suraj, Maarit Jaakkola, Gina Thésée, Curmira Gulston, Andzongo Menyeng Blaise Pascal, Zibi Fama Paul Alain

Édité par Alton Grizzle, Carolyn Wilson, Dorothy Gordon

Traduction et relecture : TRADUCTEO

Illustrations de couverture : Katharine Mugridge

Création graphique : Katharine Mugridge

Composé par l'UNESCO

Imprimé par l'UNESCO

Imprimé en France

PRÉFACE



**Audrey Azoulay,
Directrice générale de
l'UNESCO**

« Penser de manière critique, Cliquer à bon escient ! Citoyens éduqués aux médias et à l'information »

DEUXIÈME ÉDITION DU
PROGRAMME D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS
ET À L'INFORMATION
POUR LES ÉDUCATEURS ET LES
APPRENANTS DE L'UNESCO

Comme la pandémie de COVID-19 l'a trop clairement démontré, l'accès à des informations fiables et fondées sur les faits est essentiel pour prendre des décisions susceptibles de sauver des vies et participer à tous les domaines de la société. Il s'agit d'un pilier essentiel de la démocratie et de notre capacité à traiter tous les problèmes majeurs auxquels nous sommes confrontés, qu'il s'agisse du changement climatique, des migrations, des conflits ou de la pauvreté.

En tant que tel, il doit être traité comme un bien public, de la même manière que l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons.

La pandémie a été marquée par la circulation de nombreuses fausses informations et rumeurs, notamment sur les réseaux sociaux, qualifiée d'« infodémie » par de nombreux observateurs, dont le Secrétaire général des Nations Unies. Ce problème n'a cependant rien de surprenant. Il est le résultat de l'évolution massive des technologies qui, ces dernières décennies, ont complètement bouleversé la façon dont nous communiquons, interagissons et nous informons. Aujourd'hui, près de 70 % des jeunes du monde sont connectés¹. Chaque jour, plus d'un milliard d'heures de vidéo sont visionnées sur YouTube² et nous sommes près de deux milliards à nous connecter à Facebook³, et nombreux à utiliser ces plateformes comme source principale d'actualités et d'informations sur le monde.

1. UIT, 2020.

2. YouTube, 2021.

3. Facebook, 2021.

Ce n'est pas une coïncidence si la confiance dans l'information est au plus bas au niveau mondial, et plus particulièrement pour les informations trouvées en ligne, mais aussi pour celles fournies par les médias traditionnels et les gouvernements⁴.

Cette évolution va de pair avec un très grand nombre de nouvelles occasions d'éduquer, de débattre et de s'exprimer, qui exigent cependant une compréhension entièrement inédite des informations, des façons dont elles se propagent – en ligne et hors ligne –, de leur provenance et d'autres questions connexes, de la compréhension des médias et de la recherche scientifique à l'éthique et la confidentialité des données, en passant par l'impact des algorithmes et de l'intelligence artificielle.

Voilà ce qu'est, pour résumer, l'éducation aux médias et à l'information, sujet de ce nouveau programme de l'UNESCO élaboré après dix-huit mois de consultations mondiales que j'ai eu le plaisir de lancer en République de Serbie en septembre 2019. Il a été conçu pour servir de cadre global définitif pour l'enseignement, dans les années à venir, de ces compétences clés du XXI^e siècle. Il représente également une base solide pour la réorientation de l'UNESCO, alors que nous travaillons avec les gouvernements, les médias, la société civile et les plateformes en ligne pour amener la question au cœur de l'agenda mondial de l'éducation.

Ces questions nous touchent tous, et chaque pays doit s'efforcer de mettre en place des politiques nationales et institutionnelles pour en tenir compte. Chaque système éducatif à travers le monde doit développer des esprits critiques capables d'évoluer dans les flux d'informations d'aujourd'hui, de vérifier les sources, de différencier les faits de la fiction, de résister aux discours de haine et, surtout, de prendre des décisions éclairées pour mener leur vie.

Cependant, nous devons également dépasser les systèmes éducatifs formels pour développer de nouveaux outils afin d'atteindre tous les individus, de tous âges, par une approche d'apprentissage tout au long de la vie qui répond à l'évolution constante de l'environnement de l'information. Cela implique de travailler dans les lieux mêmes où prospère la désinformation, y compris sur les réseaux sociaux eux-mêmes et parmi les groupes marginalisés pouvant exister entièrement en dehors des écosystèmes de l'information habituels.

L'avenir des sociétés démocratiques et notre réponse à toutes sortes de défis mondiaux dépendront en partie de la capacité de chaque citoyen à « penser de manière critique et à cliquer à bon escient ». Autrement dit, de l'éducation aux médias et à l'information pour tous.

4. Baromètre de confiance Edelman 2021 (enquête réalisée auprès de 33 000 personnes de 18 ans et plus dans 28 pays) : La confiance dans l'information est au plus bas : seulement 35 % des personnes interrogées répondent avoir confiance en ce qu'elle voient sur les réseaux sociaux, contre 53 % pour les médias traditionnels. Près de 60 % des personnes interrogées pensent que les affirmations des journalistes et des chefs de gouvernement sont délibérément trompeuses.

SYNTHÈSE

Pouvons-nous améliorer nos sociétés en cliquant à bon escient ?

Les fournisseurs de contenus que sont les bibliothèques, les archives, les musées, les médias et les entreprises de communication numérique, entre autres, peuvent favoriser un développement inclusif et durable. Cependant, ils ne sont pas toujours à la hauteur de cet idéal, ce qui pose des difficultés aux utilisateurs de ces services. Les fournisseurs de contenus de tous types ouvrent de nouvelles opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. Mais dans le même temps, ils ouvrent aussi la porte aux problèmes que sont la mésinformation, la désinformation, les discours de haine et la violation de la confidentialité en ligne, entre autres.

L'éducation aux médias et à l'information est un ensemble de compétences qui permet d'optimiser les avantages et de minimiser les préjudices. L'éducation aux médias et à l'information couvre les compétences qui permettent à chacun d'interagir de façon critique et efficace avec le contenu des communications, les institutions qui fournissent ce contenu et les technologies numériques. Les capacités dans ces domaines sont indispensables pour tout citoyen, quel que soit son âge ou son origine.

**Près de 60 %
de la population mondiale
utilise Internet, et pourtant,
il n'existe toujours pas de
formation à grande échelle
et durable à la maîtrise des
médias et de l'information.**

Ce programme novateur présente un cadre de compétences complet en matière d'éducation aux médias et à l'information, ainsi que des suggestions pédagogiques structurées pour les éducateurs et les apprenants. Il se compose de plusieurs modules détaillés couvrant l'éventail des compétences nécessaires pour évoluer dans l'écosystème des communications d'aujourd'hui. Cette ressource relie l'éducation aux médias et à l'information à des questions émergentes telles que l'intelligence artificielle, l'éducation à la citoyenneté numérique, l'éducation en vue du développement durable, l'éducation culturelle et l'augmentation exponentielle de la mésinformation et de la désinformation. En utilisant ce programme d'éducation aux médias et à l'information de façon efficace, chacun peut s'éduquer aux médias et à l'information, voire devenir pair éducateur dans ce domaine.



unesco

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

TABLE DES MATIÈRES

Préface	III
PARTIE 1 :	1
Programme et cadre de compétences	1
PARTIE 2 :	51
Modules	51
Introduction : Comment utiliser ce programme d'EMI ?	52
Glossaire	381

L'Assemblée générale des Nations Unies appelle l'ensemble des États membres et des parties prenantes

« à élaborer et à appliquer des politiques, des plans d'action et des stratégies promouvant l'éducation aux médias et à l'information, à faire davantage œuvre de sensibilisation sur la désinformation et la mésinformation et à augmenter les moyens de les prévenir et d'y résister, selon qu'il conviendra ».

Résolution : Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information.
A/RES/75/267

PARTIE 1 : PROGRAMME ET CADRE DE COMPÉTENCES	1
Introduction	2
Notions communes à l'éducation aux médias et à l'information	8
Avantages et conditions requises de l'EMI	13
Principaux thèmes du programme d'EMI pour les éducateurs et les apprenants	14
Cadre du programme	19
Politique et vision	21
Connaissance de l'information, des médias, des communications numériques pour le développement durable, la paix, le débat démocratique et la participation sociale	21
Évaluation de l'information, des médias et des communications numériques	24
Production et utilisation de contenus pour et dans l'EMI	24
Compétences fondamentales des éducateurs	25
Pédagogies dans l'enseignement et l'apprentissage de l'EMI : utilisation du programme	36
Annexe : Sélection de ressources sur l'éducation aux médias et à l'information et sur d'autres thèmes connexes	41
PARTIE 2 : MODULES	51
Introduction : Comment utiliser ce programme d'EMI	52
Public cible du programme d'EMI	52
Principales caractéristiques du programme d'EMI	53
Processus d'adaptation du programme d'EMI : recommandations	54
Stratégies d'intégration	55
MODULE 1 : MODULE FONDAMENTAL : INTRODUCTION À L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION ET AUTRES CONCEPTS CLÉS	57
Contexte et raison d'être	58
UNITÉ 1 : COMPRENDRE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION : UNE ORIENTATION	63
Thèmes clés	63
Objectifs d'apprentissage	63
Approches et activités pédagogiques	66
Évaluation et recommandations	70
UNITÉ 2 : EMI, PARTICIPATION CIVIQUE ET DROIT À L'INFORMATION	70
Thèmes clés	70
Objectifs d'apprentissage	70
Approches et activités pédagogiques	72
Approches et activités pédagogiques	75
Évaluation et recommandations	76
UNITÉ 3 : INTERACTIONS AVEC LES MÉDIAS ET AUTRES FOURNISSEURS DE CONTENUS TELS QUE LES BIBLIOTHÈQUES, LES ARCHIVES ET LES ENTREPRISES DE COMMUNICATION EN LIGNE	76
Thèmes clés	76
Objectifs d'apprentissage	77
Approches et activités pédagogiques	78
Évaluation et recommandations	81

UNITÉ 4 : EMI, COMPÉTENCES NUMÉRIQUES, PARTICIPATION/CRÉATIVITÉ CULTURELLE ET ENTREPRENEURIAT	81
Thèmes clés	81
Objectifs d'apprentissage	81
Approches et activités pédagogiques	83
Évaluation et recommandations	87
UNITÉ 5 : EMI, ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	87
Thèmes clés	87
Objectifs d'apprentissage	87
Approches et activités pédagogiques	88
Évaluation et recommandations	89
MODULE 2 : COMPRÉHENSION DE L'INFORMATION ET DES TECHNOLOGIES	93
Contexte et raison d'être	94
UNITÉ 1 : TECHNOLOGIES, MÉDIAS ET SOCIÉTÉ	97
Thèmes clés	97
Objectifs d'apprentissage	97
Approches et activités pédagogiques	99
Évaluation et recommandations	101
UNITÉ 2 : LIBERTÉ, ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	101
Thèmes clés	101
Objectifs d'apprentissage	102
Approches et activités pédagogiques	104
Évaluation et recommandations	105
UNITÉ 3 : CE QUI FAIT L'ACTUALITÉ : EXPLORATION DES CRITÈRES	106
Thèmes clés	106
Objectifs d'apprentissage	106
Approches et activités pédagogiques	107
Évaluation et recommandations	109
UNITÉ 4 : LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES ACTUALITÉS : DÉPASSER LES 6 QUESTIONS DE BASE	110
Thèmes clés	110
Objectifs d'apprentissage	110
Évaluation et recommandations	113
MODULE 3 : RECHERCHE, CYCLE DE L'INFORMATION, TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	117
Contexte et raison d'être	118
UNITÉ 1 : MODE DE CONSTRUCTION DE L'INFORMATION ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE	122
Thèmes clés	122
Objectifs d'apprentissage	122
Approches et activités pédagogiques	122
Évaluation et recommandations	124
UNITÉ 2 : RECHERCHE : EXPLORATION DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE	124

Thèmes clés	124
Objectifs d'apprentissage	124
Approches et activités pédagogiques	125
Évaluation et recommandations	129
UNITÉ 3 : ÉVALUATION DE L'INFORMATION ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE	129
Thèmes clés	129
Objectifs d'apprentissage	129
Approches et activités pédagogiques	130
Évaluation et recommandations	132
UNITÉ 4 : CONCEPTS ET APPLICATIONS DE L'ÉDUCATION À L'INFORMATION	133
Thèmes clés	133
Objectifs d'apprentissage	133
Approches et activités pédagogiques	134
Évaluation et recommandations	136
UNITÉ 5 : ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE ET ÉDUCATION À L'INFORMATION	137
Thèmes clés	137
Objectifs d'apprentissage	137
Approches et activités pédagogiques	137
Évaluation et recommandations	140
UNITÉ 6 : EN SAVOIR PLUS SUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE	140
Thèmes clés	140
Objectifs d'apprentissage	140
Approches pédagogiques	141
Évaluation et recommandations	143
UNITÉ 7 : RECONNAISSANCE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE LA PATERNITÉ	143
Thèmes clés	143
Objectifs d'apprentissage	143
Évaluation et recommandations	146
MODULE 4 : COMPÉTENCES EN ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION POUR CONTRER LA MÉSINFORMATION, LA DÉSINFORMATION ET LES DISCOURS DE HAINE : DÉFENDRE LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ ET LA PAIX	149
Contexte et raison d'être	150
UNITÉ 1 : LA VÉRITÉ COMPTE	154
Thèmes clés	154
Objectifs d'apprentissage	154
Approches et activités pédagogiques	154
Évaluation et recommandations	156
UNITÉ 2 : L'ÉCOSYSTÈME DE LA MÉSINFORMATION ET DE LA DÉSINFORMATION (ORIGINE, DÉFINITION, CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES, MOTIVATIONS, ETC.)	157
Thèmes clés	157
Objectifs d'apprentissage	157
Approches et activités pédagogiques	157

Évaluation et recommandations	160
UNITÉ 3 : MÉDIAS ET MÉSINFORMATION	161
Thèmes clés	161
Objectifs d'apprentissage	161
Approches et activités pédagogiques	161
Évaluation et recommandations	162
UNITÉ 4 : IMPACTS DES CONTENUS FAUX ET TROMPEURS SUR LES INDIVIDUS ET LA SOCIÉTÉ	163
Thèmes clés	163
Objectifs d'apprentissage	163
Approches et activités pédagogiques	163
Évaluation et recommandations	164
UNITÉ 5 : ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION ET MÉSINFORMATION	165
Thèmes clés	165
Objectifs d'apprentissage	165
Approches et activités pédagogiques	165
Évaluation et recommandations	166
MODULE 5 : LES PUBLICS EN TANT QUE CITOYENS	169
Contexte et raison d'être	170
UNITÉ 1 : COMPRENDRE LA CITOYENNETÉ MONDIALE	174
Thèmes clés	174
Objectifs d'apprentissage	174
Évaluation et recommandations	178
UNITÉ 2 : PUBLICS : CONTEXTES NATIONAUX ET MONDIAUX	178
Thèmes clés	178
Objectifs d'apprentissage	178
Approches et activités pédagogiques	180
Évaluation et recommandations	182
UNITÉ 3 : EMI, MÉDIAS NUMÉRIQUES ET ENGAGEMENT CIVIQUE	182
Thèmes clés	183
Objectifs d'apprentissage	183
Approches et activités pédagogiques	185
Évaluation et recommandations	185
UNITÉ 4 : INFORMATION CONTRÔLÉE PAR LES CITOYENS ET JOURNALISME CITOYEN	186
Thèmes clés	186
Objectifs d'apprentissage	186
Approches et activités pédagogiques	187
Évaluation et recommandations	189
MODULE 6 : REPRÉSENTATION DANS LES MÉDIAS ET L'INFORMATION : MISE EN LUMIÈRE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES	193
Contexte et raison d'être	194
UNITÉ 1 : CONCEPT DE REPRÉSENTATION	197

Thèmes clés	198
Objectifs d'apprentissage	198
Approches et activités pédagogiques	198
Évaluation et recommandations	199
UNITÉ 2 : REPORTAGE D'ACTUALITÉ ET POUVOIR DES IMAGES	200
Thèmes clés	200
Objectifs d'apprentissage	200
Approches et activités pédagogiques	200
Évaluation et recommandations	205
UNITÉ 3 : CODES INSTITUTIONNELS SUR LA DIVERSITÉ ET LA REPRÉSENTATION	206
Thèmes clés	206
Objectifs d'apprentissage	206
Approches et activités pédagogiques	206
Évaluation et recommandations	207
UNITÉ 4 : TÉLÉVISION, FILMS ET PUBLICATIONS IMPRIMÉES	207
Thèmes clés	207
Objectifs d'apprentissage	207
Approches et activités pédagogiques	208
Évaluation et recommandations	210
UNITÉ 5 : REPRÉSENTATION ET CLIPS MUSICAUX	210
Thèmes clés	210
Objectifs d'apprentissage	210
Approches et activités pédagogiques	210
Évaluation et recommandations	211
MODULE 7 : COMMENT LES MÉDIAS ET LES TECHNOLOGIES INFLUENT LES CONTENUS	213
Contexte et raison d'être	214
UNITÉ 1 : LECTURE DE TEXTES DANS LES MÉDIAS ET DE TEXTES INFORMATIFS	218
Thèmes clés	218
Objectifs d'apprentissage	218
Approches et activités pédagogiques	218
Évaluation et recommandations	220
UNITÉ 2 : SUPPORT ET MESSAGE : ACTUALITÉS IMPRIMÉES ET DIFFUSÉES	220
Thèmes clés	220
Objectifs d'apprentissage	220
Approches et activités pédagogiques	221
Évaluation et recommandations	221
UNITÉ 3 : GENRES CINÉMATOGRAPHIQUES ET NARRATION	222
Thèmes clés	222
Objectifs d'apprentissage	222
Approches et activités pédagogiques	222
Évaluation et recommandations	223

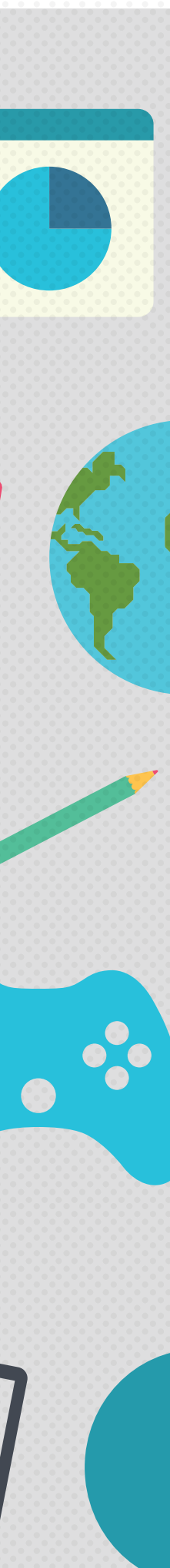
UNITÉ 4 : COMMUNICATION SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DES RÉSEAUX SOCIAUX	223
Thèmes clés	223
Objectifs d'apprentissage	223
Approches et activités pédagogiques	224
Évaluation et recommandations	226
MODULE 8 : LA CONFIDENTIALITÉ, LA PROTECTION DES DONNÉES ET VOUS	229
Contexte et raison d'être	230
UNITÉ 1 : COMPRENDRE LA CONFIDENTIALITÉ DANS L'EMI	234
Thèmes clés	234
Objectifs d'apprentissage	234
Approches et activités pédagogiques	236
Évaluation et recommandations	238
UNITÉ 2 : CONFIDENTIALITÉ, DONNÉES ET DÉVELOPPEMENT	239
Thèmes clés	239
Objectifs d'apprentissage	239
Approches et activités pédagogiques	242
Évaluation et recommandations	244
UNITÉ 3 : SENSIBILISATION AUX OBLIGATIONS DES INSTITUTIONS DE PROTÉGER VOTRE VIE PRIVÉE ET VOS DONNÉES	245
Thèmes clés	245
Objectifs d'apprentissage	245
Approches et activités pédagogiques	246
Évaluation et recommandations	249
MODULE 9 : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS D'INTERNET	251
Contexte et raison d'être	252
UNITÉ 1 : LES JEUNES DANS LE MONDE VIRTUEL	255
Thèmes clés	255
Objectifs d'apprentissage	255
Approches et activités pédagogiques	255
Évaluation et recommandations	257
UNITÉ 2 : DÉFIS ET RISQUES DANS LE MONDE VIRTUEL	257
Thèmes clés	257
Objectifs d'apprentissage	258
Approches et activités pédagogiques	258
Évaluation et recommandations	266
UNITÉ 3 : APPRENTISSAGE, RÉSEAUTAGE ET ENGAGEMENT SOCIAL EN LIGNE	266
Thèmes clés	266
Objectifs d'apprentissage	267
Approches et activités pédagogiques	267
Évaluation et recommandations	270
UNITÉ 4 : EMPREINTES DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION : EN SAVOIR PLUS SUR LA GESTION DE VOTRE PRÉSENCE EN LIGNE	271

Thèmes clés	271
Objectifs d'apprentissage	271
Approches et activités pédagogiques	273
Évaluation et recommandations	273
MODULE 10 :ÉDUCATION À LA PUBLICITÉ, AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION	277
Contexte et raison d'être	278
UNITÉ 1 : PUBLICITÉ, REVENUS ET RÉGLEMENTATION	282
Thèmes clés	282
Objectifs d'apprentissage	282
Approches et activités pédagogiques	283
Évaluation et recommandations	285
UNITÉ 2 : PUBLICITÉ CIBLÉE ET ARÈNE POLITIQUE	286
Thèmes clés	286
Objectifs d'apprentissage	286
Approches et activités pédagogiques	287
Évaluation et recommandations	289
UNITÉ 3 : MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC	289
Thèmes clés	289
Objectifs d'apprentissage	289
Approches et activités pédagogiques	289
UNITÉ 4 : PUBLICITÉ : LE PROCESSUS CRÉATIF	291
Thèmes clés	291
Objectifs d'apprentissage	291
Approches et activités pédagogiques	291
Évaluation et recommandations	293
UNITÉ 5 : PUBLICITÉ TRANSNATIONALE ET « SUPERMARQUES »	293
Thèmes clés	293
Objectifs d'apprentissage	294
Approches et activités pédagogiques	294
Évaluation et recommandations	295
MODULE 11 :COMPÉTENCES EN EMI, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET RÉSEAUX SOCIAUX	297
Contexte et raison d'être	298
UNITÉ 1 : COMPRENDRE LES PRINCIPES DE BASE DE L'IA ET DE L'UTILISATION DE L'IA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	302
Thèmes clés	302
Objectifs d'apprentissage	302
Approches et activités pédagogiques	302
UNITÉ 2 : COMPÉTENCES EN EMI À L'ÈRE DE L'IA ET DES RÉSEAUX SOCIAUX	304
Thèmes clés	304
Objectifs d'apprentissage	305

Approches et activités pédagogiques	310
UNITÉ 3 : DROITS INDIVIDUELS ET SOCIAUX, CHOIX ET TECHNOLOGIES	314
Thèmes clés	314
Objectifs d'apprentissage	314
Approches et activités pédagogiques	316
UNITÉ 4 : UTILISATION DE L'IA ET DES RÉSEAUX SOCIAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT	318
Thèmes clés	318
Objectifs d'apprentissage	318
Approches et activités pédagogiques	319
Évaluation et recommandations	322
MODULE 12 : MÉDIAS NUMÉRIQUES, JEUX ET MÉDIAS TRADITIONNELS	325
Contexte et raison d'être	326
UNITÉ 1 : DES MÉDIAS TRADITIONNELS AUX TECHNOLOGIES DE MÉDIAS NUMÉRIQUES	330
Thèmes clés	330
Objectifs d'apprentissage	330
Approches et activités pédagogiques	330
UNITÉ 2 : UTILISATIONS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DES MÉDIAS DANS LA SOCIÉTÉ – LE CHANGEMENT SOCIAL	332
Thèmes clés	332
Objectifs d'apprentissage	332
Approches et activités pédagogiques	332
Évaluation et recommandations	335
UNITÉ 3 : UTILISATIONS DES OUTILS MULTIMÉDIAS INTERACTIFS, DONT LES JEUX NUMÉRIQUES, DANS LES SALLES DE CLASSE	336
Thèmes clés	336
Objectifs d'apprentissage	336
Approches et activités pédagogiques	337
Évaluation et recommandations	339
MODULE 13 : MÉDIAS, TECHNOLOGIES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE CONTEXTE DE L'EMI	341
Contexte et raison d'être	342
UNITÉ 1 : RÔLE DE L'EMI DANS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	346
Thèmes clés	346
Objectifs d'apprentissage	346
Approches et activités pédagogiques	347
Évaluation et recommandations	350
UNITÉ 2 : DIMENSIONS SOCIALES, CULTURELLES ET POLITIQUES DES MÉDIAS ET DES ENTREPRISES DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE	351
Thèmes clés	351
Objectifs d'apprentissage	351
Approches et activités pédagogiques	351
UNITÉ 3 : PROPRIÉTÉ DES MÉDIAS ET MARCHANDISATION DE L'INFORMATION	352

Thèmes clés	352
Objectifs d'apprentissage	353
Évaluation et recommandations	356
UNITÉ 4 : PROMOTION DES MÉDIAS ALTERNATIFS PAR LE BIAIS DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES	357
Thèmes clés	357
Objectifs d'apprentissage	358
Approches et activités pédagogiques	358
Évaluation et recommandations	359
UNITÉ 5 : UTILISATIONS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DES MÉDIAS DANS LA SOCIÉTÉ – LE CHANGEMENT SOCIAL	359
MODULE 14 : COMMUNICATION ET INFORMATION, EMI ET APPRENTISSAGE – MODULE RÉCAPITULATIF	361
Contexte et raison d'être	362
UNITÉ 1 : COMMUNICATION ET INFORMATION, ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE	365
Thèmes clés	365
Objectifs d'apprentissage	365
Évaluation et recommandations	368
UNITÉ 2 : THÉORIES DE L'APPRENTISSAGE ET EMI	368
Thèmes clés	368
Objectifs d'apprentissage	368
Évaluation et recommandations	372
UNITÉ 3 : GESTION DES CHANGEMENTS POUR FAVORISER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'EMI DANS LES ESPACES D'APPRENTISSAGE	372
Thèmes clés	372
Objectifs d'apprentissage	372
Évaluation et recommandations	374
GLOSSAIRE	378
REMERCIEMENTS	401





Glossaire

GLOSSAIRE¹¹⁴

Accès à l'information : l'accès à l'information porte sur le droit, la possibilité et la capacité d'identifier, d'obtenir et d'utiliser efficacement l'information. Il s'agit d'une indication du droit légal ou autre à l'information et de la mesure dans laquelle il est ou devrait être « ouvert », ainsi que des conditions telles que l'existence et le coût des connexions à Internet pour faire de ce droit une réalité. La question des capacités concerne les compétences à exploiter les possibilités de façon significative. Tout accès qui n'est pas garanti par une loi sur le droit à l'information (également appelée loi sur la liberté d'information) est limité. Sans conditions et capacités favorables, ce droit reste néanmoins creux.

Précision : la précision correspond à la mesure dans laquelle la représentation d'un texte est conforme aux éléments de preuve disponibles.

Public actif : théorie selon laquelle les individus reçoivent et interprètent les messages des médias à la lumière de leur propre histoire, de leur propre expérience et de leur propre perspective, de sorte que différents groupes de personnes peuvent interpréter le même message de manières différentes.

Réglementation de la publicité : réglementation (autoréglementation ou réglementation légale) couvrant le domaine de la publicité et fournissant des définitions de la manière dont des termes tels que décence, honnêteté et véracité devraient s'appliquer à ce qui est autorisé.

Publicité : ensemble des pratiques et techniques qui attirent l'attention des consommateurs sur les produits ou les services dans le but de les persuader d'acheter le produit ou le service qui fait l'objet de la publicité ou de modifier leurs attitudes et comportements. Voir « Publicité ciblée » ci-dessous.

Marketing d'affiliation : processus en vertu duquel une filiale perçoit une commission pour la commercialisation des produits d'une autre personne ou entreprise.

Algorithme : séquence finie d'instructions, de programmes ou de codes bien définis et pouvant être mis en œuvre par ordinateur, généralement pour résoudre une série de problèmes ou effectuer un calcul.

Médias alternatifs : les médias alternatifs sont des sources de médias qui diffèrent des types de médias établis ou dominants (tels que les médias traditionnels ou les médias de masse) par leurs contenus, leur production ou leur distribution. Le terme *médias indépendants* est parfois utilisé comme synonyme pour mettre en avant l'indépendance vis-à-vis des grandes sociétés de médias, mais ce terme est également utilisé pour qualifier des médias jouissant de la liberté de la presse et indépendants de tout contrôle gouvernemental. L'expression médias alternatifs ne fait pas référence à un format spécifique et peut inclure la presse écrite, audio, vidéo, l'art numérique/en ligne et l'art de rue, entre autres.

114. Ce glossaire fait appel à plusieurs sources, dont Wikipédia. Il ne doit pas être lu comme un ensemble de définitions des termes fournis qui ferait autorité au sein de l'ONU.

Archétype : forme idéale ou modèle d'une personne ou d'un objet, qui est censé représenter les versions ultérieures de cette personne ou de cet objet.

Archiviste : professionnel de l'information qui évalue, recueille, organise, préserve, contrôle et donne accès à des documents et archives reconnus comme ayant une valeur à long terme.

Intelligence artificielle (IA) : étude, application et production de machines et de logiciels qui ont certaines des qualités dont l'esprit humain fait preuve, telles que la capacité à explorer le langage, à reconnaître des images, à résoudre des problèmes et à apprendre. Les États membres de l'UNESCO ont adopté une Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle en novembre 2021.

Il existe 3 types d'intelligence :

L'intelligence artificielle générale (IAG), qui serait à égalité avec les capacités humaines ;

L'intelligence artificielle faible (IAF), qui présente un ensemble de capacités limité ;

Intelligence artificielle faible (IAF) : également appelée intelligence artificielle étroite, elle est le seul type d'intelligence artificielle conçu avec succès à ce jour. L'IA faible est orientée vers des objectifs, conçue pour effectuer des tâches singulières telles que la reconnaissance faciale, la reconnaissance/l'assistance vocale, la conduite d'une voiture ou des recherches sur Internet, et très intelligente pour accomplir la tâche spécifique pour laquelle elle est programmée.

La superintelligence artificielle (SIA), dont les capacités sont supérieures à celles d'un être humain.

Public : groupe assemblé et considéré comme étant constitué de consommateurs potentiels de contenus particuliers. Compte tenu de la réalité de l'engagement actif envers les contenus, rendu possible par diverses entreprises de communication numérique de nos jours, il est parfois fait référence au « groupe autrefois connu sous le nom de public » et aux « prosommateurs » plutôt qu'aux « consommateurs » (passifs).

Apprentissage auditif : apprentissage par l'écoute, parfois groupé avec l'apprentissage visuel et l'apprentissage kinesthésique (voir ci-dessous) comme l'un des trois types d'apprentissage.

Publicité s'appuyant sur l'effet d'entraînement : forme de persuasion qui cherche à convaincre d'acheter un produit ou un service, ou d'adopter un comportement ou une attitude, pour éviter d'être laissé à l'écart.

Superproduction : produit, film, etc. qui rencontre un grand succès et génère beaucoup d'argent.

Chaîne de blocs : système utilisé pour effectuer un enregistrement numérique de toutes les transactions effectuées à plusieurs endroits différents, auquel est intégrée la vérification entre ces différents lieux. Il est souvent utilisé avec les applications de cryptomonnaie (comme le bitcoin) qui peuvent être achetées ou vendues et peuvent être en croissance constante avec l'ajout de blocs supplémentaires aux enregistrements.

Blocage : méthode technique ou éditoriale visant à entraver l'accès à des contenus numériques en empêchant l'accès à l'adresse d'un contenu numérique ou de sa source. Alors qu'auparavant il était seulement possible de bloquer ou d'autoriser l'accès, il existe désormais de nombreux autres moyens de blocage, qui vont du ralentissement de certains contenus ou services à certaines manières de marquer les contenus, de les contrebalancer avec d'autres contenus, etc.

Blog : site Web généralement tenu par une personne qui y publie des commentaires, des descriptions d'événements, des photos ou des vidéos. D'autres utilisateurs peuvent laisser des commentaires sous les entrées du blog, mais seul le titulaire peut le modifier. Les blogs sont parfois appelés « journaux de bord en ligne ».

Opérateurs booléens : mots simples (ET, OU, SAUF ou ET SAUF) utilisés comme conjonctions pour combiner ou exclure des mots-clés d'une recherche et ainsi obtenir des résultats plus précis et plus productifs.

Box-office : mesure de la popularité et de la réussite financière d'un film, d'un acteur ou d'une actrice. Le box-office correspond également au succès ou à l'échec financier d'un film ou d'une pièce, mesuré à l'aune de la vente de billets.

Intégration de marques et de produits : processus d'intégration de marques ou de produits dans des propriétés de divertissement préexistantes. Plutôt que de figurer simplement (et discrètement) en arrière-plan, la marque ou le produit fait partie intégrante du scénario ou de l'expérience.

Placement de marques et de produits : le placement de marque (souvent appelé « placement de produit ») est une pratique de plus en plus courante dans un nombre croissant de médias. Grâce au placement, une marque est incluse dans un programme de média de masse ou un contenu de plateforme numérique en échange d'une certaine rémunération de l'annonceur. La mise en avant des marques peut également être une forme de communication furtive, comme par exemple lorsque des « influenceurs » en ligne ne divulguent pas qu'ils sont parrainés par les marques des vêtements qu'ils portent ou de produits particuliers qu'ils recommandent d'une autre manière.

Journalisme citoyen : acte d'un citoyen qui n'est pas un journaliste professionnel et joue néanmoins un rôle actif dans le processus de collecte, de communication, d'analyse et de diffusion de nouvelles et d'informations.

Information contrôlée par les citoyens : une information contrôlée par les citoyens est plus qu'une information axée ou centrée sur les citoyens. Elle est parfois créée par des parties prenantes externes, dans un processus où les citoyens eux-mêmes jouent un rôle direct à un ou plusieurs points du cycle de vie ou de la chaîne de valeur de l'information.

Citoyenneté (active) : attribut d'un membre d'une communauté définie (politique, nationale ou sociale). La citoyenneté est généralement comprise comme correspondant à un ensemble de droits (par ex. de vote et d'accès au bien-être) et de devoirs (par ex. de participation). La citoyenneté active est la philosophie selon laquelle les citoyens devraient œuvrer à l'amélioration de leur communauté par la participation, le travail public et bénévolat.

et d'autres efforts visant à améliorer la vie de tous les citoyens. Il convient de signaler que, pour des raisons d'âge ou de nationalité, la citoyenneté légale d'un pays donné exclut souvent de nombreuses personnes vivant dans ce pays. Le terme « citoyenneté » dans l'EMI est utilisé dans un sens plus large que celui de « citoyenneté légale ».

Citoyenneté/responsabilité civique : attribut d'un membre d'une communauté sociale, politique ou nationale particulière. Le statut de citoyen, en vertu de la théorie du contrat social, comporte à la fois des droits et des devoirs.

Code de conduite et code de déontologie : un code de déontologie est plus vaste, et donne aux employés ou aux membres une idée générale des types de comportements et de décisions acceptables et encouragés au sein de leur entreprise ou organisation. Un code de conduite est plus ciblé. Il définit la manière dont les employés ou les membres doivent agir dans des situations spécifiques. Voir « Codes journalistiques » ci-dessous.

Système cognitif : catégorie de technologies faisant appel à l'informatique cognitive, au traitement du langage naturel et à l'apprentissage automatique pour permettre aux personnes et aux machines d'interagir plus naturellement afin d'étendre et d'amplifier l'expertise et la cognition humaines.

Communication : processus en vertu duquel les contenus sont rassemblés, canalisés et transmis par un expéditeur à un destinataire via un média. Toutes les formes de communication ne nécessitent pas un expéditeur, un message et un destinataire de manière linéaire et intentionnelle. Un destinataire n'a pas besoin d'être présent ou de connaître l'intention de l'expéditeur de communiquer au moment de la communication pour que l'acte de communication se produise. Un destinataire ne représente pas non plus la fin du processus de stimulus/réaction ; l'acte de réception d'un contenu implique un engagement susceptible de « décoder » le message d'une manière qui en modifie le sens par rapport au contexte de sa création originale.

Média communautaire : service de radiodiffusion offrant un troisième modèle en plus des radios commerciales et publiques. Il s'agit d'un service régi et produit par la communauté qu'il entend servir. Il peut s'agir d'une communauté géographique, d'identité ou d'intérêt (diffusion dans une langue autochtone, par exemple).

Contenu : messages significatifs variant en fonction des degrés de qualité et des formats technologiques. Les contenus comprennent des informations, aux côtés (et souvent éclipsées par) d'autres types de significations donnant la priorité au divertissement (tels que les films), à l'éducation (par ex. les documentaires) ou à la persuasion (comme la publicité). Les contenus comprennent aussi la désinformation, la mésinformation et les discours de haine qui exploitent les genres que l'on trouve dans les contenus d'information et de divertissement, par exemple, et sont manipulés pour faire croire qu'ils n'ont pas d'intentions cachées.

Analyse contextuelle : approche pédagogique de l'enseignement de l'EMI qui se concentre sur l'étude et l'analyse des contextes techniques, narratifs et situationnels des textes.

Convergence : capacité de transformer différents types de contenus (voix, sons, images ou textes) en code numérique qui devient ensuite accessible via divers dispositifs, de l'ordinateur personnel au téléphone mobile, créant ainsi un environnement de communication numérique. Ce terme peut également faire référence à une fusion d'institutions et de pratiques, par exemple à un journal d'information produisant des vidéos diffusées via une plateforme de communication numérique.

Droit d'auteur : ensemble de droits accordés à l'auteur ou au créateur d'une œuvre pour restreindre la capacité d'autrui à en copier, redistribuer ou remodeler le contenu. Ces droits sont souvent détenus par les sociétés qui parrainent l'œuvre plutôt que par les créateurs eux-mêmes, et peuvent être achetés et vendus sur le marché.

Réflexion critique : capacité à examiner et à analyser un contenu afin d'en comprendre et d'en évaluer les connexions logiques ainsi que les valeurs et les hypothèses plutôt que d'en accepter simplement les propositions pour argent comptant. Elle implique une forme de scepticisme et de questionnement différente du cynisme (qui pense connaître les réponses à l'avance et, en d'autres termes, émet un jugement fondé sur des a priori).

Culture : système partagé, appris et symbolique de valeurs, de croyances et d'attitudes qui façonnent et influencent la perception et le comportement, qui forme une « projection mentale » ou un « code psychique » abstrait. Le terme renvoie également à un modèle intégré de connaissances, de croyances et de comportements humains qui dépend des capacités que sont la pensée symbolique et l'apprentissage social.

Programme d'enseignement : ensemble de cours dont le contenu est conçu pour fournir une approche séquentielle de l'apprentissage.

Cyberharcèlement : forme de harcèlement faisant appel à des appareils numériques tels que les téléphones mobiles, les ordinateurs et les tablettes. Le cyberharcèlement peut se produire par le biais de SMS et d'applications, ou en ligne sur les réseaux sociaux, les forums ou les plateformes de jeux où il est possible de visualiser, de créer ou de partager des contenus. Le cyberharcèlement comprend l'envoi, la publication ou le partage de contenus négatifs, nuisibles, faux ou malveillants sur quelqu'un d'autre. Il peut inclure le partage d'informations personnelles ou privées sur une autre personne dans le but de l'embarrasser ou de l'humilier. Certaines formes de cyberharcèlement franchissent la ligne rouge et constituent des comportements illégaux, voire criminels.

Données : matière première de l'information, fragments discrets supposés avoir une signification potentielle. Les données peuvent donner lieu à des faits, et les faits peuvent à leur tour servir de nouvelles données pour la génération de nouvelles significations. La transformation de données telles que des faits ou des chiffres en références significatives peut enrichir la prise de décisions. De très grandes quantités de données sont établies par des traces numériques ou collectées autrement, puis stockées et traitées par la puissance informatique, de diverses manières qui dépassent les capacités des individus. D'importants débats portent sur la collecte, la possession et l'utilisation des mégadonnées, la représentativité de ces données et les impacts qui en découlent sur l'autonomie individuelle et les droits de l'homme tels que le droit à la vie privée.

Base de données : une base de données est une structure où sont stockées des informations organisées. La plupart des bases de données contiennent plusieurs tables numériques, dont chacune peut inclure plusieurs champs différents. La base de données d'une entreprise, par exemple, peut inclure des tables pour les produits, les employés et les dossiers financiers.

Démocratie : système de gouvernement où le peuple exerce l'autorité finale, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses agents élus choisis dans le cadre d'un système électoral libre. Elle implique également une liberté de choix par rapport aux décisions qui affectent la vie des individus et la protection des libertés et droits fondamentaux.

Citoyenneté numérique : l'expression renvoie à la mobilisation des TIC pour faire progresser des caractéristiques de la citoyenneté telles que la participation, les droits, la solidarité mondiale et les préoccupations de la communauté. La citoyenneté numérique est étroitement liée à l'éducation aux médias et à l'information et aux compétences numériques pour aborder des questions telles que la prévention du cyberharcèlement, la sécurité en ligne et la responsabilité numérique, ou encore la santé et le bien-être numériques. Elle se rapporte aux êtres humains qui cherchent de manière proactive à façonner et à utiliser les services technologiques, plutôt que vice versa, au service de l'intérêt public.

Empreinte numérique : ensemble unique d'activités, d'actions, de contributions et de communications numériques traçables qui se produisent sur Internet ou sur des appareils numériques.

Maîtrise du numérique : ce concept est souvent évoqué pour couvrir de nombreux sujets. Aux fins de ce programme d'enseignement, il a un sens plus étroit et doit être mis en parallèle avec d'autres compétences. Il ne s'agit donc pas de l'éducation aux entreprises de communication numérique, ni aux contenus utilisés par celles-ci, car ces éléments sont déjà couverts par l'éducation à l'économie politique et au genre. De la même manière, la maîtrise du numérique n'est pas conjuguée à l'éducation à la confidentialité ou à la maîtrise des données. Dans ce programme, la maîtrise du numérique est plus précisément la capacité à comprendre et à utiliser les technologies numériques, les réseaux ou les outils de communication pour localiser, évaluer, utiliser, créer et partager des contenus. Cela inclut la possibilité de transformer des données et des images par manipulation numérique. Cette compétence ne s'étend pas nécessairement à la maîtrise du codage, bien que cela soit possible.

Compétences numériques : désignent une partie de la maîtrise du numérique et couvrent la capacité technique à utiliser des outils numériques, même sans comprendre le code sous-jacent ou le caractère intrinsèque de la technologie numérique. La lecture et l'écriture de code informatique font souvent partie des compétences numériques, mais il en existe bien d'autres.

Codes directionnels et codes indicatifs : les codes directionnels visent à empêcher les comportements définis par certains acteurs comme étant contraires à l'éthique et, par conséquent, ces codes ont tendance à être principalement fondés sur des règles. Ils fournissent des directives de conduite spécifiques ou décrivent en détail les comportements acceptables et inacceptables. Les codes indicatifs visent à promouvoir un comportement éthique volontaire conformément aux normes définies.

Discours : traitement (parlé ou écrit) d'un sujet ou d'une problème discuté longuement.

Désinformation : contenu faux et/ou trompeur. Une utilisation plus spécifique de ce terme se limite néanmoins aux contenus faux dont les auteurs connaissent la fausseté et ont l'intention de nuire. Ce sens du terme « désinformation » est à mettre en regard du terme « mésinformation », qui renvoie quant à lui aux contenus faux non concernés par ces critères de connaissance et d'intention. Dans les deux cas, cependant, l'impact potentiel peut être le même. Parce qu'il est difficile de déterminer le degré de connaissance et d'intention des auteurs en question, une approche a été mise en place pour identifier les contenus faux à travers les techniques employées pour les distribuer. En particulier, ce que l'on appelle des comportements « inauthentiques » et « coordonnés », par exemple de la part de faux comptes et dans le cadre de campagnes évidentes, sont des indices que des contenus peuvent être faux. En général, la désinformation déstabilise en agissant diamétralement contre l'accès à des informations vérifiables et fiables qui donnent tout son sens au droit à la liberté d'expression. La désinformation cherche généralement à séduire ses cibles en offrant des explications faciles comme les théories du complot, ou à intimider et à discréditer ceux qui disent la vérité afin de se faire passer pour crédible.

Diversité : véritables respect et appréciation de la différence, complémentaire à l'idée de pluralisme. Les sociétés ou systèmes démocratiques protègent et valorisent la diversité dans le cadre des droits de l'homme et du respect de la dignité humaine. Voir également la définition de « pluralisme des médias » ci-dessous pour en savoir plus.

Éditeur : personne responsable de la rédaction d'une publication, qui détermine le contenu final d'un texte, en particulier d'un journal ou d'un magazine. Il convient de différencier clairement l'éditeur d'un média de son propriétaire (ou de la société de communication numérique), qui fait référence à la personne ou aux parties prenantes qui possèdent le média en question, même s'il n'est pas rare que ces rôles soient exercés par une seule personne, ce qui n'est pas sans poser certains problèmes.

Indépendance éditoriale : liberté professionnelle conférée aux éditeurs pour la prise de décisions éditoriales conformes à la politique de l'institution et aux normes professionnelles au sens large, sans interférence du propriétaire de l'organe de presse ou de tout autre acteur étatique ou non étatique. Il est essentiel d'éviter le phénomène de « captivité des médias » (voir ci-dessous).

Éducation en vue du développement durable : l'éducation en vue du développement durable permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et des mesures responsables pour assurer l'intégrité environnementale, la viabilité économique et une société juste pour les générations actuelles et futures. Il s'agit d'une éducation globale et transformationnelle qui aborde les contenus et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement d'apprentissage.

Attrait émotionnel : persuasion basée sur la réaction émotionnelle plutôt que sur les faits et le raisonnement.

Égalité : idée selon laquelle chacun, quel que soit son âge, son genre, sa religion ou ses origines ethniques, jouit des mêmes droits. Il s'agit d'un principe fondamental de la Déclaration universelle des droits de l'homme tel qu'il est énoncé par les mots « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». L'idée de citoyenneté englobe les questions d'égalité.

Contenus fabriqués : contenus faux conçus pour tromper et pouvant nuire aux droits à la dignité, à la participation politique, à l'identité, etc.

Vérification des faits : démarche permettant de confirmer la vérité d'une allégation (affirmation écrite ou prononcée dans un discours ou image présentée comme étant vraie, etc.), souvent dans le cadre d'un processus de recherche ou de rédaction.

Faits : significations établies qui sont censées correspondre au monde réel. Le critère habituellement appliqué à l'affirmation d'un fait est sa vérifiabilité, c'est-à-dire s'il est possible de démontrer qu'elle correspond aux perceptions. Tout contenu n'est pas factuel (les opinions, par exemple, ne peuvent pas être prouvées ou réfutées). Dans de nombreux cas, comme pendant la crise du coronavirus par exemple, où les investigations de la science sont en cours, des inconnues empêchent de donner le statut définitif de fait à certaines affirmations, et même les faits établis peuvent prendre une nouvelle signification quand d'autres faits sont découverts ou introduits dans un récit plus large.

Faux liens : contenus dont les titres, les visuels ou les légendes ne correspondent pas aux contenus eux-mêmes. Il peut également s'agir de faux liens entre des faits qui permettent la construction de théories du complot.

Faux contexte : contenus authentiques partagés avec de fausses informations contextuelles. Également désigné par l'expression « information malveillante ».

Féminité : ensemble d'attributs, de comportements et de rôles généralement associés aux femmes et aux filles.

Attrait populaire : promotion d'un produit ou d'un service par des personnes ordinaires. Le but est de montrer que le produit ou le service est attractif et a de la valeur pour tout un chacun.

Liberté d'expression : droit humain fondamental. Le terme désigne non seulement la liberté de parole, mais également tout acte de recherche, de réception et de transmission d'informations. La liberté de la presse (voir ci-dessous) est un corollaire de ce droit et est essentielle à la construction et au soutien des communautés et de la société civile. La norme en matière de liberté d'expression, comme pour la plupart des autres droits de l'homme, est que la liberté est la condition par défaut et que toute ingérence dans ce domaine devrait être exceptionnelle. En vertu des normes internationales, les États ne peuvent restreindre la liberté d'expression que pour un ensemble limité de raisons (telles que la protection de la dignité de la personne, de la santé publique et de l'ordre public), et ces restrictions doivent être mentionnées dans la loi et proportionnées à l'objectif recherché.

Liberté d'information : droit des citoyens d'accéder à l'information détenue par des organismes publics ou à l'information privée produite dans le cadre d'un mandat public (par exemple, la recherche dans des établissements financés par le contribuable) ou d'un intérêt public majeur (par exemple, une marée noire).

Liberté de la presse : liberté des individus ou des institutions (et pas des médias) d'utiliser leur liberté d'expression pour rendre des contenus accessibles au public en utilisant un canal qui en permet la distribution de masse. La liberté de la presse implique l'absence de censure directe ou de contrôle par le gouvernement. Elle n'exclut pas l'application du droit de la concurrence afin d'empêcher les monopoles dans les médias ou les entreprises de communication numérique, ni l'attribution par l'État de fréquences de radiodiffusion ou l'application du droit d'auteur, de la protection de l'enfance ou d'autres restrictions lorsque celles-ci sont justifiées par des normes internationales.

Gardien : terme générique appliqué à toute personne ou entité (individu, institution ou algorithme) qui a pour rôle de filtrer ou de traiter de toute autre manière des contenus en vue de leur publication ou diffusion. Dans les médias, les gardiens interviennent à tous les niveaux de la hiérarchie médiatique, du journaliste qui décide des sources à inclure dans un article aux rédacteurs qui décident des articles à publier. Dans les entreprises de communication numérique, le rôle du gardien est exercé par des mesures algorithmiques qui, par exemple, recommandent ou élèvent certains contenus au détriment d'autres, et parfois par des modérateurs internes ou externalisés chargés d'interpréter les directives de l'entreprise au sujet des contenus.

Ne tenant pas compte du genre : terme utilisé pour décrire une hypothèse implicite selon laquelle le genre n'est pas pertinent, c'est-à-dire qu'il convient de traiter tous les genres de la même manière, indépendamment de leurs différences biologiques ou historiques. Bien que cela puisse ressembler à une contribution à l'égalité des genres, ce traitement générique peut finir par entraîner l'ignorance et la perpétuation des inégalités existantes.

Respect de la vie privée en fonction du genre : terme émergent utilisé par certains universitaires qui font des recherches sur la façon dont le respect de la vie privée pourrait porter ou signifier des normes de fonctionnement différentes pour les femmes et les hommes.

Sensible au genre : la sensibilité au genre est le processus par lequel les gens sont sensibilisés au rôle joué par le genre dans leur vie à travers la façon dont ils traitent les autres. Les relations entre les genres sont présentes dans toutes les institutions, et la sensibilité au genre se manifeste surtout par la reconnaissance des privilèges et de la discrimination liés au genre. Bien que toutes ne subissent pas les mêmes violences et discriminations, les femmes ont tendance à être désavantagées dans toutes les sociétés en raison des rôles traditionnels des genres et des stéréotypes de genre. Des formations sur la sensibilité au genre sont déployées pour éduquer les individus, généralement les employés, et les sensibiliser à la question du genre dans leur vie ou sur leur lieu de travail, dans des projets, des programmes et des activités en général.

Réactives en matière de genre : activités sensibles au genre et qui conçoivent des politiques et des initiatives visant à répondre aux différents besoins, aspirations, capacités et contributions des femmes et des hommes.

Transformatrices du genre : politiques et initiatives visant à combattre les causes fondamentales des politiques, pratiques et programmes discriminatoires existants et induisant des changements en faveur de l'égalité.

Genre : catégorie de composition artistique, musicale ou littéraire caractérisée par un style, une forme ou un contenu particulier.

Éducation à la citoyenneté mondiale : la citoyenneté mondiale renvoie au sentiment d'appartenance à une communauté plus large et à une humanité commune. Ce concept met l'accent sur l'interdépendance et l'interconnexion politiques, économiques, sociales et culturelles entre les collectivités locales, nationales et mondiales. Partie intégrante de la cible 4.7 du Programme 2030, l'éducation à la citoyenneté mondiale cherche à transformer les apprenants en les dotant des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires pour contribuer à la promotion de la tolérance, de l'équité et de la paix dans le monde. L'éducation à la citoyenneté mondiale adopte une approche pluridimensionnelle qui repose sur des concepts et des méthodes qui s'appliquent déjà dans d'autres domaines, notamment l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la paix, l'éducation en vue du développement durable et l'éducation pour la compréhension internationale », et elle vise à promouvoir leurs objectifs communs.

Gouvernance : concept mieux compris comme un système de gouvernement impliquant une interaction entre les institutions formelles et celles de la société civile. La gouvernance concerne ceux qui exercent le pouvoir, l'autorité et l'influence, la façon de les exercer et la manière dont sont adoptées les décisions et les politiques relatives à la vie sociale et publique. Ce concept est particulièrement pertinent pour les fournisseurs de contenus que sont les médias et les entreprises de communication numérique. La notion d'e-gouvernement ne doit pas être confondue avec celle de gouvernance (elle porte en effet sur l'utilisation des TIC par le gouvernement pour remplir ses fonctions).

Discours de haine : toute communication incitant à l'hostilité, à la discrimination ou à la violence contre un groupe défini de personnes en raison de leurs caractéristiques collectives (origine ethnique, genre, sexualité, etc.).

Autonomie ou pouvoir d'action : le pouvoir d'action renvoie à la capacité de façonner sa vie. L'autonomie est la capacité d'une personne à disposer d'elle-même ou à régir sa propre vie. Elle nécessite une pleine conscience des tentatives extérieures de manipuler ou d'inciter à adopter telle attitude ou tel comportement. L'autodétermination est menacée dès lors qu'il existe une asymétrie de l'information entre la personne concernée et les autres acteurs (et les algorithmes). Ces derniers peuvent connaître, se rappeler et mettre à profit de bien plus nombreuses informations sur l'individu concerné de manière à avoir un impact sur la psychologie, les aspirations, les espoirs, les craintes et les liens sociaux de cette personne. Cette préoccupation est particulièrement pertinente pour les enfants et les jeunes qui sont encore en train de former leur identité et qui sont plus sensibles

à la manipulation. Il s'agit également d'un risque pour les adultes vulnérables en raison de facteurs tels que la dépression, la solitude ou le deuil, qui peuvent être la proie de détenteurs de données profitant de ces moments de vulnérabilité.

Droits de l'homme : ensemble de droits et de protections considérés comme nécessaires pour protéger la dignité et la valeur personnelle d'un être humain. Ces droits sont habituellement inscrits dans des documents nationaux et internationaux qui les décrivent (tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention européenne des droits de l'homme, la Convention relative aux droits de l'enfant, etc.). Les droits des groupes ou des peuples visent en outre à protéger en particulier les groupes pauvres et/ou marginalisés de la société.

TIC : les technologies de l'information et de la communication comprennent tous les moyens techniques utilisés pour traiter l'information et faciliter la communication, y compris le matériel informatique et de réseau, ainsi que les logiciels nécessaires. En d'autres termes, les TIC comprennent les technologies de l'information ainsi que la téléphonie, les médias de radiotélévision et tous les types de traitement et de transmission audio et vidéo. Elles mettent en lumière le rôle des communications (lignes téléphoniques et signaux sans fil) dans les technologies de l'information modernes. Toutes les TIC sont électroniques, mais elles ne sont pas toutes numériques (bien que cela soit en train de changer). De plus, toutes les technologies numériques ne traitent pas de l'information et de la communication au sens de l'EMI, mais analysent par exemple les données relatives aux opérations commerciales, aux véhicules automobiles de pointe, à la surveillance du climat, etc.

Image : image ou représentation mentale emblématique.

Imposture : contenu dont les sources authentiques sont usurpées.

Mode privé ou incognito : dans ce mode, le navigateur crée une session temporaire isolée de la session principale du navigateur et des données de l'utilisateur. L'historique de navigation n'est pas enregistré et les données locales associées à la session, telles que les cookies, sont effacées à la fermeture de la session. Il faut toutefois signaler que cela ne signifie pas que les actions sont autrement chiffrées ou protégées contre les cookies de traçage ou d'autres logiciels couramment utilisés.

Éthique de l'information : branche de l'éthique qui se concentre sur la relation entre la création, l'organisation, la diffusion et l'utilisation de l'information, et sur les normes éthiques et codes moraux qui influencent les comportements humains au sein de la société.

Information pour le bien public : concept selon lequel, dans le cadre d'un plus large éventail de contenus, l'information est particulièrement utile au public, voire mérite le soutien du public et, en cas de besoin, son implication. Les bibliothèques, les musées, les archives, certains médias d'information (tels que les médias communautaires) et certaines institutions en ligne (telles que les centres de ressources communautaires) relèvent tous de ce terme compte tenu de leurs performances et de leurs besoins. Le journalisme, lorsqu'il est pratiqué conformément à ses normes éthiques et professionnelles, est un générateur d'information majeur.

Cycle de vie de l'information : ensemble des étapes par lesquelles passe chaque élément d'information enregistré (écrit ou informatisé), de sa création à son stockage et sa distribution, et jusqu'à son archivage ou sa destruction/perte. Ces étapes peuvent inclure un changement de format ou de support d'enregistrement afin de faciliter l'accès ou de mieux sécuriser le stockage. Le cycle de vie de l'information peut inclure une évolution de la valeur de l'information au fil du temps, avec la conversion des contenus en connaissances, voire en sagesse. Les utilisateurs doivent être conscients de la valeur et des implications leur engagement tout au long du cycle de vie de l'information.

Éducation à l'information : renvoie à la capacité de reconnaître quand l'information est nécessaire, et de localiser, évaluer, utiliser et transmettre efficacement l'information dans ses différents formats.

Confidentialité des informations/protection des données : la confidentialité des informations ou des données à caractère personnel (qui fait partie de la protection des données) est le lien entre la collecte et la diffusion des données, les technologies et les attentes du public en matière de confidentialité. La protection des données peut également couvrir les attentes des entreprises et des gouvernements quant à la protection des données confidentielles ou des secrets commerciaux, mais ces cas ne relèvent pas du droit à la vie privée. Les entreprises et les gouvernements ont cependant le devoir de protéger ce droit en ce qui concerne les données à caractère personnel qu'ils détiennent sur les citoyens.

Fournisseur d'informations : personne ou organisation qui fournit des informations collectées. Certains fournisseurs de contenus peuvent se spécialiser davantage dans l'information que dans d'autres types de contenus, mais la plupart fournissent des types de contenus différents. Si les médias d'information se spécialisent dans l'information, de nombreuses entreprises de médias fournissent à la fois des informations et du divertissement, et brouillent parfois la frontière entre les deux. Les bibliothèques proposent aussi bien des encyclopédies et des revues (information) que des romans (fiction). Les entreprises de communication numérique suscitent parfois des controverses car elles accueillent les contenus les plus divers au risque de propager la mésinformation, la désinformation et les discours de haine aux côtés de l'information, des arts créatifs, des vidéos de divertissement, des mèmes, des publicités, etc.

Société de l'information : société dans laquelle la création, la distribution et la manipulation de contenus constituent désormais l'activité économique et culturelle dominante. Une société de l'information peut être comparée aux sociétés dont la base économique est principalement industrielle ou agricole. Les machines-outils de la société de l'information sont les ordinateurs et les télécommunications.

Propriété intellectuelle : la propriété intellectuelle (PI) est une catégorie de propriété qui comprend les créations immatérielles de l'intellect humain. Il existe de nombreux types de propriété intellectuelle, certains pays en reconnaissant plus que d'autres. Les types de propriété intellectuelle les plus connus sont les droits d'auteur, les brevets, les marques déposées et les secrets commerciaux.

Gouvernance d'Internet : développement et application par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, dans leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions partagées et programmes qui façonnent l'évolution et l'utilisation d'Internet. L'UNESCO met l'accent sur la valeur de la gouvernance multipartite, c'est-à-dire le compromis entre les différents secteurs qui vise à éviter que l'orientation numérique ne soit captée par un seul d'entre eux (par exemple, les entreprises ou les gouvernements). Ce principe s'applique à la formulation des lois, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques (au niveau du gouvernement, des entreprises et des institutions), ainsi qu'au suivi et à l'examen.

Internet : système mondial de réseaux informatiques interconnectés qui utilise le protocole Internet (TCP/IP) standard pour servir des milliards d'utilisateurs à travers le monde. Il s'agit d'un réseau lui-même composé de millions de réseaux privés, publics, académiques, commerciaux et gouvernementaux, de portée locale à mondiale, reliés par un large éventail de technologies de réseau électronique et optique.

Intolérance : réticence à considérer et à respecter des points de vue, des croyances ou des comportements qui diffèrent des siens.

Mentions/publicités intégrées aux vidéos : mention explicite du nom et/ou du produit d'une marque sponsor dans une vidéo.

Apprentissage en puzzle : stratégie d'apprentissage coopératif qui permet à chaque élève d'un groupe « local » de se spécialiser dans un aspect lié à un sujet (par exemple, un groupe étudie les habitats des animaux de la forêt tropicale, un autre les prédateurs des animaux de la forêt tropicale).

Journalisme : collecte, production, édition et présentation d'informations vérifiées et d'opinions éclairées par des informations. Certains acteurs se concentrent sur la collecte (reportages), d'autres sur l'édition (éditeurs). Le journalisme peut être pratiqué par des personnes qui ne sont pas des journalistes de métier, tant que l'éthique professionnelle et les normes sont respectées. Personne ne devrait être attaqué pour avoir exercé sa liberté d'expression, et surtout pas ceux qui le font par le journalisme, qui est un service public. Le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, dirigé par l'UNESCO, vise à protéger les journalistes.

Codes journalistiques : codes de déontologie/de pratique journalistique et autres codes (sur la diversité, par exemple). Ensemble de principes de conduite décrivant le comportement approprié de la part des journalistes afin qu'ils respectent les normes professionnelles les plus exigeantes. Des codes de ce type ont par exemple été établis par la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Bien qu'il y ait des différences entre les divers codes existants, la plupart partagent des principes communs, comme la véracité, l'exactitude, la vérification, l'impartialité, l'équité et la responsabilisation vis-à-vis du public, car ils ont pour objectif l'acquisition d'une information digne d'intérêt et sa diffusion ultérieure au public.

Apprentissage kinesthésique : approche de l'apprentissage qui implique une activité physique plutôt que, par exemple, l'écoute d'une conférence.

Société du savoir/de la connaissance : le concept de société du savoir, auquel a contribué l'UNESCO, décrit un niveau supérieur de société de l'information. Il diffère du concept d'économie du savoir. Comme l'entend l'UNESCO, une société du savoir rassemble les capacités à identifier, produire, traiter, transformer, diffuser et utiliser l'information pour construire le savoir et l'appliquer au développement humain. Intrinsèquement, les sociétés du savoir reposent sur quatre piliers : la liberté d'expression, l'accès universel à l'information et à la connaissance, le respect de la diversité culturelle et linguistique, et l'éducation de qualité pour tous.

Connaissance : information convertie en quelque chose qui peut être appliqué (« savoir-faire ») ou utilisé pour la compréhension. Les connaissances peuvent être apprises. La connaissance est le fondement de la sagesse, qui permet de déterminer quelles connaissances s'appliquent dans des cas particuliers.

Axé sur l'apprenant : approche de l'éducation qui place l'apprenant au cœur du processus d'apprentissage. Ici, les besoins et les aspirations des individus sont placés au centre de tout processus ou programme d'apprentissage, en se concentrant beaucoup sur les expériences qu'ils apportent à la situation d'apprentissage. Le concept intègre la notion de participation, et valorise la contribution de l'apprenant à la communauté d'apprentissage.

Compétences en bibliothéconomie : aptitudes à trouver, évaluer et utiliser des ressources de contenus dans le cadre de l'utilisation d'une bibliothèque.

Apprentissage tout au long de la vie : lié au concept de l'éducation axée sur l'apprenant, ce concept reconnaît que la vie ne « commence » ni ne se « termine » après un programme d'enseignement dispensé dans un temps et un espace spécifiques. Chaque individu apprend et interagit constamment avec des fournisseurs de contenus pour maintenir ce type d'apprentissage. Le développement de l'éducation aux médias et à l'information ne se limite pas à l'achèvement d'un programme, mais s'étend au-delà des contextes d'éducation formelle. L'apprentissage tout au long de la vie se produit dans divers milieux (lieux de travail, activités communautaires, établissements d'enseignement non formel, etc.).

Apprentissage automatique : utilisation et développement de systèmes informatiques capables d'apprendre et de s'adapter sans suivre des instructions explicites, en utilisant des algorithmes et des modèles statistiques pour analyser les tendances qui se dégagent des données et en tirer des conclusions.

Médias traditionnels : médias diffusés par les plus grands canaux de distribution, qui sont donc représentatifs de ce que la majorité des consommateurs de médias sont susceptibles de rencontrer. Ce terme désigne également les médias qui reflètent généralement les courants dominants de pensée, d'influence ou d'activité. Avec la prolifération continue des contenus via les entreprises de communication numérique, une fragmentation réduisant le rôle et la portée des médias traditionnels est observée.

Contenus manipulés : contenus ou images authentiques manipulés pour tromper.

Marketing : processus par lequel les entreprises suscitent l'intérêt pour des biens, des services et des idées. Le marketing génère la stratégie qui sous-tend les techniques de vente, la communication des entreprises et les évolutions commerciales. Les racines du marketing, les « communications stratégiques » et autres « opérations d'information », impliquent souvent des composantes visibles et des composantes cachées.

Masculinité : ensemble d'attributs, de comportements et de rôles généralement associés aux hommes et aux garçons.

Médias de masse : institutions et fournisseurs de médias cherchant à constituer de larges publics, même en fournissant potentiellement de la publicité microciblée et des flux de contenus individualisés.

Captivité des médias : forme de contrôle des médias réalisée par des mesures systématiques prises par les gouvernements et de puissants groupes d'intérêt. Cette captivité est assurée par le contrôle et l'abus des mécanismes de régulation des médias, des opérations des médias publics ou contrôlés par l'État, des fonds publics utilisés pour financer le journalisme et du favoritisme dans la propriété des médias privés.

Diversité des médias : diffère du pluralisme des médias (voir ci-dessous), bien que ce concept soit parfois appelé « pluralisme interne ». Ce concept renvoie à un ensemble de voix, d'opinions et d'analyses, au sein d'un média ou du secteur des médias. Le degré de diversité est souvent lié à l'étroitesse ou à l'étendue de la propriété, de la dotation en personnel et du public cible des médias en question. Un système médiatique inclusif fournit une grande variété de contenus, sous diverses formes et langues, ce qui permet au public de choisir et de se savoir pris en considération.

Éthique des médias : division de l'éthique appliquée qui traite des principes et normes éthiques spécifiques des institutions médiatiques, y compris les médias de radiotélévision, les studios de cinéma, les théâtres, les studios d'art et espaces d'exposition et la presse écrite, et ce aussi bien en ligne que hors ligne. L'éthique des médias promeut et défend des valeurs telles que le respect de la diversité des expressions culturelles, l'égalité et la non-discrimination, l'intégrité et le choix. L'éthique journalistique est plus spécifique et plus pertinente pour les médias d'information (mais elle est aussi pertinente pour les journalistes citoyens opérant en dehors des institutions).

Liberté des médias : voir « liberté de la presse » ci-dessus.

Indépendance des médias : absence de contrôle et d'influence externes sur une institution ou un individu travaillant dans les médias. Il s'agit d'une mesure de la capacité à prendre des décisions selon la politique éditoriale et les normes professionnelles, qui distingue les médias indépendants des médias contrôlés par le gouvernement ou par leur propriétaire. Son contraire est la « captivité des médias » (voir ci-dessus).

Langages des médias : conventions, formats, symboles et structures narratives qui indiquent la signification des messages des médias adressés à un public. Symboliquement, le langage des médias électroniques fonctionne de la même manière que la grammaire de la presse écrite.

Éducation aux médias : compréhension et utilisation des médias de masse de manière affirmée ou non affirmée, y compris la compréhension éclairée et critique des institutions médiatiques, de leur propriété, de leurs fonctions normatives et réelles, de leur emploi et des effets de leurs contenus. Elle comprend en outre la capacité à lire, analyser, évaluer et produire des communications sous différentes formes de médias (par ex. audiovisuel, écrit, graphique, jeux interactifs, etc.).

Propriété des médias : contrôle commercial et juridique des technologies interpersonnelles et de communication de masse par des individus, des entreprises et/ou des gouvernements. Aujourd'hui, la propriété et la responsabilité des entreprises de communication numérique sont également devenues un sujet de préoccupation majeur, compte tenu du rôle qu'elles jouent dans la fourniture de contenus (y compris les contenus des institutions médiatiques).

Pluralisme des médias : renvoie à la coexistence de différents types de médias. Il s'agit du contraire des services de médias centralisés, consolidés ou monopolisés. Le concept a également une résonance pour divers services numériques tels que les services d'accès à Internet, où la pluralité est considérée comme un bien social en ce qui concerne la réduction des coûts d'accès. Il attire également l'attention sur les questions relatives aux installations centralisées telles que les « boutiques d'applications » oligopolistiques, en particulier lorsque celles-ci privilégient les applications non rivales et désavantagent les concurrents, ou lorsqu'elles activent (ou désactivent) des paramètres de confidentialité. Dans le domaine des médias, le pluralisme couvre également les rôles distincts de trois secteurs des institutions médiatiques : les médias privés, les médias communautaires et les médias publics, chaque secteur étant différent des autres en termes d'objectif principal, de systèmes de financement, de gouvernance et de contenus. Le pluralisme des médias ne garantit pas la diversité des médias.

Violence dans les médias : concept très contesté, lié à diverses hypothèses relatives à l'appréciation personnelle et à l'impact potentiel. Il renvoie essentiellement aux contenus décrivant des menaces d'employer la force, l'emploi effectif de la force ou les conséquences de l'emploi de la force contre des êtres animés (y compris des personnages de dessins animés ou d'autres espèces, mais aussi les êtres humains). De nombreuses décennies de données scientifiques suggèrent que l'exposition à des médias violents augmente l'agressivité, tandis que certaines études contredisent cette idée et vont même jusqu'à mettre en lumière l'effet inverse. Dans les normes internationales, les contenus qui incitent à la violence et à la haine raciale sont légitimement restreints. Le Plan d'action de Rabat de l'ONU sur l'interdiction de l'appel à la haine met toutefois en garde contre le fait que les restrictions ne devraient être limitées uniquement aux cas d'expression significativement dangereuse, sur la base de l'évaluation de plusieurs points clés (tels que le statut de l'orateur, la probabilité et l'imminence d'une attaque, etc.). Les entreprises de communication numérique, grâce à leurs données en temps réel, sont en mesure d'évaluer quelles expressions (même subtiles, souvent appelées « appels du pied ») deviennent de véritables incitations. En théorie, ils pourraient agir de manière préventive et avant qu'il ne soit trop tard pour empêcher la violence.

Médias : terme utilisé d'au moins deux façons : pour faire référence aux institutions sociales et aux moyens techniques de communication. En ce qui concerne les institutions sociales, le terme fait souvent référence à des institutions qui produisent des informations et doivent respecter les normes relatives à la crédibilité des informations fondée sur un processus éditorial déterminé par des valeurs journalistiques et dont la responsabilité éditoriale est attribuée à une organisation ou à une personne morale. En ce qui concerne les technologies, le terme désigne les moyens physiques utilisés pour communiquer, comme le papier, la radiodiffusion, les films et la transmission numérique.

Médium : ce terme peut être synonyme de « médias » au sens technologique (voir ci-dessus). Il peut également désigner un canal basé sur une ou plusieurs technologies particulières. La télévision, par exemple, est un canal dont la diffusion peut se faire par satellite, par voie numérique, par un réseau Wi-Fi, un système de télécommunication 3G ou une ligne Internet fixe.

EMI : acronyme d'éducation aux médias et à l'information, qui renvoie aux compétences essentielles (connaissances, aptitudes et attitudes) qui permettent aux citoyens d'interagir efficacement avec les fournisseurs de contenus et de développer une réflexion critique et des compétences d'apprentissage tout au long de la vie pour interagir et devenir des citoyens actifs.

Mésinformation : couvre les contenus faux et trompeurs. Le terme est parfois utilisé dans ce programme pour couvrir la création et la diffusion trompeuses ou non intentionnelles de ces contenus. Au sens le plus étroit, il renvoie aux contenus faux mais pas créés dans l'intention de nuire, bien que leur effet puisse être aussi nocif (comme dans le cas des faux contenus antivaccin). La désinformation est souvent la source initiale de la mésinformation. Un même contenu (par exemple, « une élection a été volée ») peut être lancé dans l'intention de tromper, mais ensuite diffusé par des personnes qui croient honnêtement qu'il s'agit d'une véritable information. En d'autres termes, une même fausseté peut à la fois relever de la désinformation et de la mésinformation.

Contenus trompeurs : contenus qui cherchent à tromper en faisant croire à quelque chose qui n'est pas vrai.

Conservateur de musée : spécialiste de contenus chargé des collections d'un musée et participant à l'interprétation du matériel patrimonial, y compris des objets historiques. Le terme « conservation » s'est étendu aux sociétés de communication numérique et renvoie à la manière dont ces institutions ont établi leurs « fonds », c'est-à-dire leurs contenus promus par des algorithmes pertinents, etc. Le terme « modération » est utilisé pour désigner les interventions liées à la manière dont les utilisateurs interagissent avec la conservation.

Récit : narration d'une histoire ou d'une intrigue à travers une séquence d'événements. La plupart des informations factuelles sont structurées dans un récit plus large qui donne une importance à certains faits et fournit des orientations interprétatives à une personne qui interagit avec le texte en question. Les récits peuvent donc varier tout en restant néanmoins factuels. Certains récits insèrent cependant des mensonges ou des contenus trompeurs dans leur structure, ce qui constitue une technique de mésinformation et de désinformation.

IA faible : expression utilisée pour décrire les systèmes d'intelligence artificielle conçus pour gérer une tâche singulière ou limitée.

Nouveaux médias : contenus organisés et distribués sur des plateformes numériques.

Médias d'information : section des médias de masse qui se concentre sur la présentation des actualités au public. Elle inclut la presse écrite historique (par ex. journaux et magazines), la radio et la télévision, les médias d'information exclusivement en ligne, ainsi que d'autres entités telles que les ONG ou personnes pouvant produire des informations (par exemple via des pages Internet et des blogs).

Valeurs de l'actualité : ou critères d'actualité, déterminent la place généralement accordée à un article de presse et l'attention que lui porte le public. Parmi les valeurs les plus influentes de l'actualité, on compte la fréquence, l'imprévisibilité, la personnalisation, la signification ou le fait qu'elle découle d'un conflit. Ces valeurs de l'actualité tendent cependant à dévaluer des dimensions importantes des contenus informationnels telles que les processus (comme le réchauffement climatique) par rapport aux événements (comme les tempêtes), les personnes ordinaires par rapport aux élites, le traitement d'une élection sur la base de sujets plutôt que sous l'angle de la « course de chevaux », etc.

Ressources éducatives libres (REL) : supports d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout médium (numérique ou autre) qui appartiennent au domaine public ou qui ont été fournis sous une licence ouverte qui en autorise l'accès, l'utilisation, l'adaptation et la redistribution sans frais par d'autres personnes, sans restriction ou avec des restrictions limitées.

Participation (civique) : la participation est au cœur de la démocratie, avec pour objectif principal de faire en sorte que chaque individu puisse prendre sa place dans la société et contribuer à son développement. C'est un élément important pour la pratique démocratique et essentiel pour la prise de décisions, considéré comme la pierre angulaire des droits humains fondamentaux.

Approche pédagogique : principes généraux et méthodes d'éducation appliqués dans le cadre des pratiques d'enseignement. Voir le Module 1 de ce programme d'EMI pour des exemples d'approches pédagogiques en rapport avec l'EMI.

Information parfaite : hypothèse selon laquelle une personne dispose de toutes les bonnes informations dont elle a besoin pour prendre des décisions au bon moment.

Pluralisme : voir « Pluralisme des médias » ci-dessus.

Culture populaire : ensemble des idées, perspectives, attitudes, thèmes, images et autres phénomènes préférés en vertu d'un consensus informel dans le courant dominant d'une culture donnée, en particulier la culture occidentale de la première moitié du XX^e siècle et le courant dominant mondial émergent de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle.

Portail : idée de service ou de site Web offrant une large gamme de services tels qu'une messagerie électronique, des jeux, des citations, un moteur de recherche, des informations ou les cours de la bourse. Un portail Web offre une gamme de services courants si vaste que les visiteurs sont plus susceptibles de revenir plus souvent. Le contraire d'un portail est un « jardin clos » qui cherche à maintenir les utilisateurs dans un environnement limité, tel qu'une application de réseau social spécifique qui utilise des techniques psychologiques pour créer cette « attractivité », y compris en captant l'attention par les recommandations et l'engagement algorithmiques. Les possibilités de choix offertes par Internet signifient que les services de portail et de jardin clos trouvent constamment des moyens de surveiller les comportements des internautes via les cookies de traçage, par exemple, et en associant l'adresse IP unique de chaque utilisateur aux données recueillies sur différents sites Internet. Les portails appelés « boutiques d'applications » sont de plus en plus importants aujourd'hui et suscitent également des controverses en raison de ce qu'ils incluent et excluent, et au regard de leur modèle commercial parfois considéré comme relevant de l'extorsion.

Paramètres de confidentialité : section d'un site de réseautage social, d'un navigateur Internet, d'un logiciel, d'appareils numériques, etc. qui vous permet de contrôler en partie qui, parmi des tiers, peut directement consulter les informations vous concernant ou y accéder, en gardant à l'esprit que les services utilisés collectent également des données sur vous ou permettent leur collecte par les applications que vous utilisez ou les contenus auquel vous accédez. C'est par exemple le cas de votre fournisseur d'accès à Internet. Les applications que vous utilisez s'ajoutent à tout ceci, avec une gamme d'options supplémentaires.

Avis sur les produits ou services : opinions ou avis des clients sur des produits ou des services particuliers (par ex. un restaurant). Ils font souvent l'objet de critiques car ils peuvent être rémunérés et car leurs véritables motifs peuvent être cachés.

Prosommateur : personne qui consomme et produit des contenus.

Informations du domaine public : terme appliqué aux œuvres créatives originales, dont la poésie, la musique, l'art, les livres, les films, les designs de produits et d'autres formes de propriété intellectuelle comme les programmes informatiques. Le fait d'être dans le domaine public signifie qu'une œuvre créative peut être utilisée dans n'importe quel but souhaité par l'utilisateur. Les éléments du domaine public sont considérés comme faisant partie du patrimoine culturel collectif de la société en général, par opposition à la propriété d'un individu.

Intérêt public : concept de bien-être général ou de bénéfice pour l'ensemble du public, par opposition aux intérêts particuliers d'une personne ou d'un groupe. Il n'y a pas de consensus général sur ce qui constitue l'intérêt public, mais le terme reflète le sentiment que certains intérêts concernent tout le monde, indépendamment du statut ou de la position sociale, et nécessitent des mesures de protection. Parmi les exemples d'intérêt commun, citons la dénonciation de la corruption, la protection des enfants et la lutte contre le changement climatique.

Publicité de service public : type de publicité qui traite d'un aspect de l'intérêt public plutôt que d'un produit ou d'une marque.

Message d'intérêt public : message produit et diffusé sans frais dans l'intérêt du public et dans l'objectif de sensibiliser et de modifier les attitudes et les comportements du public à l'égard d'une question sociale.

Médias de service public : médias financés par l'État et souvent tenus de jouer un rôle dans l'intérêt public en fournissant une programmation équilibrée, diversifiée et représentative de la société dans son ensemble.

Sphère publique : espace public dans lequel les membres de la société peuvent échanger librement des nouvelles, des informations et des opinions, lieu où les individus se rencontrent et échangent des points de vue sur des questions d'intérêt commun en public, sur la base de l'égalité et de l'inclusivité. Jurgen Habermas est l'un des théoriciens modernes les plus influents de la sphère publique.

Racisme : croyance selon laquelle des facteurs génétiques ou culturels, socialement construits comme des signifiants constituant des races, sont des déterminants essentiels de traits humains et de capacités, et selon laquelle les différences raciales sont à l'origine de l'infériorité ou de la supériorité inhérente d'un groupe ainsi classé.

Réglementation : désigne les tentatives de contrôle ou de modification du comportement des institutions et des acteurs en élaborant et en appliquant des règles et des codes. Ces réglementations peuvent être adoptées par les États, idéalement dans le respect de cadres politiques et juridiques décidés démocratiquement. Un exemple est la réglementation sur la concurrence équitable contre les monopoles, ou sur l'attribution des spectres, le respect de la vie privée, le droit d'auteur et les discours de haine, etc. La réglementation directement adoptée par les institutions concernées est connue sous le nom d'autoréglementation ou de réglementation par les pairs, et devrait impliquer des arrangements incluant la société civile afin de permettre une évaluation et un appel indépendants, tels que les conseils de presse qui incluent des représentants publics. Le Conseil de surveillance de Facebook est une institution analogue dans le domaine des entreprises de communication numérique. Le terme « coréglementation » désigne généralement les systèmes impliquant conjointement la participation des États et du secteur privé (par ex. sur les questions de cybersécurité, de lutte contre le terrorisme et de protection de l'enfance).

Référentiel : lieu de dépôt, de stockage/entreposage ou de mise à disposition à des fins de distribution ou d'accès, source ou fourniture abondante : un référentiel d'information. Peut être physique ou électronique (généralement numérique dans ce dernier cas).

Représentation : processus en vertu desquels un texte construit représente, symbolise, décrit ou représente des personnes, des lieux, des événements ou des idées réels et existant en dehors du texte. Peut également signifier la relation entre des lieux réels, des personnes, des événements et des idées, et des contenus.

Révisionnisme et négationnisme : le négationnisme consiste en un déni de faits historiques et en leur falsification ou distorsion. Le révisionnisme est un terme plus large qui peut s'étendre à la réinterprétation académique relativement récente et raisonnée de l'histoire. D'aucuns affirment que le révisionnisme historique a été instrumentalisé afin de légitimer des « réinterprétations » de l'histoire injustifiées et motivées par des considérations politiques ou idéologiques. Le révisionnisme historique pourrait alors être une distorsion intentionnelle et reposant sur des motifs politiques et idéologiques de faits historiques faisant l'objet d'un consensus universitaire.

Droit à l'information : voir « Accès à l'information » ci-dessus.

Droit à la vie privée : droit à l'absence d'intrusion non autorisée et au respect du secret de ses affaires et relations personnelles. Véritable enjeu du monde contemporain, ce droit fondamental est défini comme suit à l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques : « Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation ».

Autocensure : décision de réprimer son propre discours. Elle est prise par crainte ou déférence à l'égard des sensibilités ou préférences (réelles ou perçues) des autres et sans instruction apparente de la part d'aucune partie ou institution d'autorité particulière. Lorsque la répression est exercée sur ordre d'une partie externe, il s'agit de censure.

Autoréglementation : voir « Réglementation » ci-dessus.

Sexisme : préjugés ou discrimination fondés sur le genre, notamment discrimination à l'égard des femmes, comportements, conditions ou attitudes favorisant les stéréotypes sur les rôles sociaux fondés sur le genre.

Éducation sociale et émotionnelle : l'apprentissage socioémotionnel est le processus de développement et d'application des compétences sociales et émotionnelles. Il s'agit de l'ensemble de compétences qui permettent de faire face aux sentiments, de définir des objectifs, de prendre des décisions, de s'entendre avec les autres et de ressentir de l'empathie. (L'acronyme ASE, pour apprentissage socio-émotionnel, est également employé.)

Marketing social : marketing ayant comme principal objectif de parvenir au « bien social ». Dans le contexte de la santé publique, par exemple, le marketing social s'efforce de promouvoir la santé générale, de sensibiliser la population et d'induire des changements comportementaux.

Réseautage social : connexions en ligne avec des personnes dans des réseaux entourant des activités ou des intérêts communs. L'activité des réseaux sociaux inclut les personnes qui publient des profils contenant des informations sur elles-mêmes. Facebook, WeChat et VK sont des exemples de réseaux sociaux populaires. De nombreux utilisateurs de réseaux sociaux ont l'impression d'interagir avec d'autres utilisateurs, bien qu'en réalité ils interagissent également particulièrement avec les systèmes de conservation et de modération et les intérêts de l'entreprise de la plateforme, y compris les techniques de collecte de données et les messages publicitaires déployés par l'entité. En d'autres termes, une « plateforme » n'est pas une structure passive sur laquelle les individus peuvent se produire, elle est créée et exploitée pour satisfaire activement au modèle commercial de ses propriétaires.

STIM : acronyme désignant d'une approche de l'apprentissage et du développement qui intègre les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Grâce à cette approche, les élèves développent des compétences clés telles que la résolution de problèmes.

Public cible : groupe de personnes à qui un texte est spécifiquement adressé, et que le créateur ou le distributeur espère constituer sur la base d'un ensemble de caractéristiques communes telles que l'âge, le genre, la profession, la classe, etc.

Publicité ciblée : forme de publicité, y compris en ligne, dirigée vers des publics présentant certaines caractéristiques, en fonction de la personne ou du produit promu par l'annonceur. Ce concept a donné naissance à la publicité microciblée basée sur des milliers de points de données recueillis sur chaque individu, ce qui permet de comprendre la sensibilité de cette personne à la persuasion mieux qu'elle ne le pourrait elle-même. La publicité contextuelle est différente en ce qu'elle est diffusée par rapport à des contenus particuliers plutôt que par rapport au profil spécifique de chacun. La publicité qui cible les individus est de plus en plus automatisée et peut apparaître indépendamment des contenus en question, ce qui explique pourquoi de nombreuses marques sont de plus en plus préoccupées par l'association de discours de haine et de contenus misogynes comme conséquence directe d'opérations algorithmiques ne tenant pas compte des contenus.

Texte : dans le cadre de l'EMI, ce terme fait référence aux résultats individuels de la production des médias, non seulement écrits, mais aussi audio et vidéo, graphiques et liés aux jeux (par ex. un épisode de série télévisée, un mème, un livre, un numéro de magazine ou de journal, une vidéo d'« influenceur », une publicité, etc.).

Modèle BIG 6 du traitement de l'information : le Big 6 est un modèle de processus de résolution des problèmes liés à l'information par des personnes de tous âges. Ce processus est une approche systématique de la résolution des problèmes liés à l'information qui repose sur des compétences de réflexion critique. 1. Définition de tâche 2. Stratégies de recherche d'informations 3. Localisation et accès 4. Utilisation des informations 5. Synthèse 6. Évaluation.

Contenus générés par les utilisateurs : également appelés médias générés par les consommateurs ou contenus créés par les utilisateurs, les contenus générés par les utilisateurs correspondent aux divers types de contenus de médias accessibles au public qui peuvent être produits par les utilisateurs des médias numériques. Ceux qui consomment des contenus produisent donc également des contenus, souvent sans normes éthiques particulières. Les modèles de conservation des entreprises de communication numérique accueillent, tolèrent ou amplifient certains types de contenus générés par les utilisateurs, tandis que leurs activités de modération visent à faire respecter leurs politiques en matière de contenus, parfois en sollicitant l'aide des utilisateurs en général, des utilisateurs accrédités et de vérificateurs des faits externes rémunérés, avec plus ou moins de réussite.

Réseau privé virtuel (VPN) : un réseau privé virtuel étend un réseau privé sur un réseau public et permet aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir des données sur des réseaux partagés ou publics comme si leurs périphériques informatiques étaient directement connectés au réseau privé. Les VPN peuvent contourner les blocs et les filtres, mais les utilisateurs ne sont pas automatiquement à l'abri de la surveillance et du traçage d'entreprise, même s'ils utilisent un VPN.

Apprentissage visuel : style d'apprentissage basé sur l'absorption d'images ou la visualisation de démonstrations.

Vlog : ensemble de vidéos publiées régulièrement sur Internet pour partager des réflexions ou expériences ou parler d'un sujet particulier.

Web 2.0 : applications facilitant l'interactivité et permettant aux utilisateurs de concevoir leurs propres fonctionnalités logicielles. Les applications du Web 2.0 soulignent l'importance de la collaboration et du partage.

Site Web : collection de pages Web, d'images et de données ayant un URL (Uniform Resource Locator) commun (voir « World Wide Web » ci-dessous).

Wiki : site Web généralement géré par plusieurs utilisateurs qui collaborent pour produire les contenus. Un wiki propose souvent de nombreuses pages et des contenus liés les uns aux autres, dont des commentaires, descriptions d'événements, documents, etc. Un wiki diffère d'un blog car son contenu est habituellement mis à jour par différents utilisateurs. En outre, une plus grande variété de matériaux peuvent y être téléchargés.

Wikibook : anciennement Wikimedia Free Book Project et Wikimedia-books, projet Wikimédia basé sur un wiki hébergé par la Wikimedia Foundation pour la création de livres et manuels électroniques à contenu libre et gratuit et de textes annotés que tout le monde peut éditer.

World Wide Web : service fonctionnant sur Internet qui permet de mettre à disposition d'énormes volumes de contenus en fournissant trois fonctions clés : un format de publication, le langage HTML (HyperText Markup Language) ; une adresse pour chaque information (connue sous le nom de Uniform Resource Locator, ou URL, soit localisateur uniforme de ressources) ; et un moyen de transférer des informations par le biais du protocole de transfert hypertexte (http).

REMERCIEMENTS

DEUXIÈME ÉDITION

Réviseurs :

Bernard Combes, Spécialiste de programme, Secteur de l'éducation, Éducation en vue du développement durable, UNESCO

Damiano Giampaoli, Spécialiste de programme, Division pour l'égalité des genres, UNESCO

Isabel Tamoj, Responsable de projet associée, Secteur de l'éducation, Section de l'éducation à la citoyenneté mondiale et pour la paix, UNESCO

Joyce Monteiro, Assistante spécialiste de programme, Secteur des sciences sociales et humaines, Dialogue interreligieux, UNESCO

Karel Fracapanj, Spécialiste de programme, Secteur de l'éducation, Section de l'éducation à la citoyenneté mondiale et pour la paix, UNESCO

Ke Leng, Coordinateur de programme, Secteur de la culture, Entité Politiques culturelles et développement, UNESCO

Peter Wallets, Responsable de projet, Secteur de l'éducation, Division du développement des enseignants, UNESCO

Contributeurs :

Réunion consultative internationale sur le programme d'EMI pour les enseignants, 12-13 septembre 2019

Albert K. Boekhorst, Chercheur, Université d'Amsterdam/Université de Pretoria

Alexandre Sayad, Coprésident, Comité directeur international de l'Alliance pour l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO

Alice Lee, Professeure, Université baptiste de Hong Kong

Alton Grizzle, Spécialiste de programme, UNESCO

Arul Selvan, Professeur associé, École de journalisme et d'études des nouveaux médias, IGNOU

Bogdan Trifunovic, Président, Association des bibliothèques de Serbie

Carolyn Wilson, ancienne Présidente du Comité directeur international de l'Alliance pour l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO, Conseil d'administration de HabiloMédias (Canada) et de MENTOR, association pour l'éducation aux médias (Espagne), Faculté d'éducation de la Western University

Dalibor Todorovic, Professeur en sciences informatiques, Serbie

Divina Frau-Meigs, Professeure et titulaire de chaire UNESCO, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Felipe Chibás Ortiz, Professeur associé, Université de São Paulo

Igor Simic, Artiste cinéma/jeux, studio Demagog

Irina Zhilavskaya, Directrice de la chaire UNESCO Éducation aux médias et à l'information et Éducation des citoyens aux médias, Université d'État de Moscou

Jesús Lau, Directeur de la bibliothèque USBI-VER, Université de Veracruz, et Coprésident du Comité directeur international de l'Alliance pour l'EMI de l'UNESCO,

Katarina Aleksic, Directrice du Centre des technologies de l'éducation, Institut pour la qualité et l'évaluation de l'éducation

Lisa Serero, Responsable de projets éducatifs, Cartooning for Peace

Maha Bashri, Professeure associée, Université des Émirats arabes unis

Maja Zaric, Directrice d'unité au Département des médias, Ministère de la culture et des médias de la République de Serbie

Marjana Brkic, Centre pour la promotion des sciences de Serbie

Mouna Benslimane, Professeure, École des sciences de l'information

Olunfesi Suraj, Maître de conférences, département Communications de masse, Université de Lagos

Rachel Fischer, Chercheuse et coordinatrice, Information Ethics Network for Africa (IEN4A), Future Africa Institute, Université de Pretoria, et Coprésidente, Centre international pour l'éthique de l'information (ICIE)

Ramon Tuazon, Président, Asian Institute of Journalism et Secrétaire général, Asian Institute of Journalism/Asian Media Information and Communication Centre

Roxana Morduchowicz, ancienne Directrice du programme d'éducation aux médias, Ministère argentin de l'éducation

Sasa Mirkovic, Expert en médias et Chargé de cours à la Faculté des médias et des communications, Serbie

Tatyana Murovana, Spécialiste de programme, Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation

Violeta Kecman, Professeure de langue au Cinquième lycée de Belgrade, Serbie

Wallace Gichunge, Directeur, Centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Xu Jing, Responsable de projet associé, UNESCO

Consultation régionale dans les États arabes, 8 et 10 décembre 2020

Abdelhamid Nfissi, Président, Forum international sur l'éducation aux médias et à l'information

Abtar Darsbau Singh, Professeur, Hmadan Bin Mohammad Smart University

Alton Grizzle, Spécialiste de programme, UNESCO

Anna Page, Productrice senior, Université ouverte du Royaume-Uni

Basu Der Kahe, Professeur, Université Mibhuvan

Bushro binti Ali, Maître de conférences, Institute of Teacher Education

Cathal de Paor, Directeur, Formation professionnelle continue, Mary Immaculate College, Université de Limerick

Connie Elaine George, Administratrice de l'éducation, Ministère de l'éducation, Îles Vierges britanniques

Danilo Padilla, Spécialiste de programme, UNESCO

Drissia Nfissi, Professeur, Université Moulay Ismail de Meknes

Enas Abulibdeh, Professeur assistant, Université d'Al Ain

Gabriel Elrhili, Spécialiste de programme, UNESCO

Gihan Osman, Professeur assistant en conception et technologies de l'enseignement, Université américaine du Caire

Naglaa Emary, Consultant et expert des médias à l'Université britannique d'Égypte

Ramon R. Tuazon, Président, Asian Institute of Journalism & Communication

Steve Nwokeocha, Directeur exécutif, Africa Federation of Teaching Regulatory Authorities (AFTRA)

Suad Al-Furain, Professeur associé, Faculté d'éducation de l'Université du Koweït

Sumayyah Abuhamdieh, Consultant en éducation, Université de Jordanie

Consultation régionale en Afrique de l'est, 5 mars 2020

Abas Mpindi, PDG, Media Challenge Initiative

Abdirahman Moallin Addow, Directeur, Institut national des télécommunications, Ministère somalien des postes, des télécommunications et de la technologie

Bruce Vitalis, Directeur exécutif, Centre pour l'éducation aux médias et développement communautaire (CEMCOD), Ouganda

Gundeea Narainen, Maîtresse de conférences, École de communication, Université de Maurice

Elifas Bissanda, Vice-chancelier de l'Université ouverte de Tanzanie et Président de la Commission nationale de la République-Unie de Tanzanie pour l'UNESCO

Emmanuel Munyarukumbuzi, Assistant chargé de cours, Université du Rwanda

Farah Judith Isaacs, Administratrice de programme, Media and Information Literacy Learning Initiative (MiLLi), Namibie

Henry Kabwe, Directeur exécutif, Réseau de médias pour les droits des enfants, Zambie

John Oluoch, Doyen, École d'information et de communication, Université de Rongo, Kenya

John Okande, Administrateur de programme national, UNESCO

Kara Chaplain, Vice-doyen, département Journalisme et communication, Université de Djouba, Soudan du Sud

Levi Obonyo, Doyen, École de journalisme, Université Daystar

Menychle Meseret Abebe, Expert des médias, Chercheur et Chargé de cours, département Journalisme et communication, Université de Gondar, Éthiopie

Mirjam Gehrke, Directrice de programme, Coordinatrice nationale, DW Uganda

Olunfesi Suraj, Maître de conférences, département Communications de masse, Université de Lagos, Nigéria

Prossy Kawala, Directrice exécutive, Centre pour l'éducation aux médias et développement communautaire (CEMCOD), Ouganda

Rachel Fischer, Chercheuse et coordinatrice, Information Ethics Network for Africa (IEN4A), Future Africa Institute, Université de Pretoria, et Coprésidente, Centre international pour l'éthique de l'information (ICIE)

Rebecca Ryakitimbo, Coordinatrice nationale, Digital Grassroots, Tanzanie

Thomas Sithole, Cofondateur et Directeur exécutif du Centre zimbabwéen pour l'éducation aux médias et à l'information

Bruce Vitalis Ziraba, Directeur exécutif, Centre pour l'éducation aux médias et développement communautaire (CEMCOD)

Wallace Gichunge, Directeur exécutif, Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, Kenya

William Tayebwa, Directeur, département Journalisme et communication, Université Makerere, Ouganda

Consultation régionale en Amérique latine, 29-30 juin 2020

Abel Antonio Grijalva Verdugo, Membre de la faculté, Département des sciences sociales et humaines, Universidad de Occidente

Abigail Castro de Pérez, ancien Ministre de l'éducation d'El Salvador

Adelaida Trujillo, Cinéaste

Alexandre Bianchini do Amaral, Journaliste et cinéaste, Université de São Paulo

Alexandre Fernandes Barbosa, Directeur, Centre régional d'études sur le développement de la société de l'information (cetic.br)

Alexandre Le Voci Sayad, PDG de ZeitGeist et Coprésident du Comité directeur international de l'Alliance pour l'EMI de l'UNESCO

Ana María Rodino, Consultante internationale, Éducation aux droits de l'homme

Anabella Serignese, Directrice, Association Conciencia

Ángel Martín Peccis, Directeur, Organisation des États ibéro-américains (OEI)

Camila Muñoz Churruca, Conseillère du projet de bibliothèque numérique pour les enseignants, Université de Santiago

Camila Ponce, Directrice, America Solidaria

Carlos Staff, Secrétaire général, CECC-SICA, ancien Vice-ministre de l'éducation du Panama

Carlos Vargas Tamez, Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes

Carolina Casas, Directrice régionale, Sesame Street

Cecilia Martins, Coordinatrice du Comité interaméricain de l'éducation

Claudia Dulce Romero, Chaire UNESCO d'éducation pour une culture de la paix

Claudia Tobar, Directrice de l'Institut d'enseignement et d'apprentissage, Universidad San Francisco de Quito

Corrina Grace, Directrice exécutive, Asociacion SERES

Daniela Zallocco, Coordinatrice nationale, Réseau des écoles associées de l'UNESCO

Edgar Maestre Sierra, Directeur des programmes pour l'Amérique latine, Young Americas Business Trust

Edison Lanza, ancien Rapporteur spécial pour la liberté d'expression, Commission interaméricaine des droits de l'homme

Eduardo González Saá, Directeur exécutif, Centre bolivien de la recherche et de l'action éducatives

Emilio Garcia Mendez, Expert du droit à la liberté d'expression des enfants

Ernesto Reyna Alcántara, Vice-président exécutif, Conseil national sur le changement climatique

Esther Hamburger, Professeure, Université de São Paulo

Esther Kuisch-Laroche, Directrice, Bureau de l'UNESCO à San José

Facundo Galván, Expert en ECM et formation professionnelle des enseignants, Asociación SERES

Felipe Chibás Ortiz, Professeur associé, Université de São Paulo

Felisa Tibbitts, Spécialiste des sciences politiques, Professeure, ancienne Directrice de l'éducation électorale, Ministère argentin de l'intérieur

Gabriela Martini, Spécialiste des sciences politiques, Professeure dans diverses universités en Argentine, ancienne Directrice de l'éducation électorale, Ministère argentin de l'intérieur

Gilson Schwartz, Professeur associé, Université de São Paulo

Glenda Marisol Xulú Perez, Professeure, Asociación SERES

Guillermo Orozco Gómez, Professeur, Université de Guadalajara

Henry Arias Guido, Conseiller en éducation en vue du développement durable, Bureau des affaires internationales et de la coopération, Ministère de l'éducation publique du Costa Rica

Ismar Oliveira Soares, Professeur en Communication, École d'arts et communication, Université de São Paulo

Jamion Knight, Spécialiste de programme associé, UNESCO

Jesús Lau, Directeur de la bibliothèque USBI-VER, Université de Veracruz, et Coprésident du Comité directeur international de l'Alliance pour l'EMI de l'UNESCO,

Jose Fernando Mejía, Directeur de l'ECM, Convivencia Productiva

Kerstin Forsberg, Directrice, Platena Oceana Peru

Laura Engel, Chaire UNESCO en ECM, Université George Washington

Luisa Villegas, Spécialiste de l'éducation, Fondation panaméricaine de développement (PADF) établie par l'Organisation des États Américains

Manuel Salamanca Rangel, Directeur, Instituto de Derechos Humanos « Alfredo Vásquez Carrizosa »

Marcela Browne, Coordinatrice de la coopération, Fundación SES

Márcio Guerra Amorim, Directeur exécutif de l'unité Études et prospective, Confédération nationale de l'industrie

Maria Soledad Bos, Spécialiste de l'éducation, Banque interaméricaine de développement.

Mirian Vilela, Directrice exécutive, Secrétariat international de la Charte de la Terre

Mónica Reinoso, ancienne Vice-ministre de la Gestion de l'éducation

Nascira Ramia, Coordinatrice de l'éducation, Universidad San Francisco de Quito

Orlando Sáenz, Coordinateur, Alliance ARIUS

Roberto Beltrán, Chaire UNESCO d'éducation pour une culture de la paix

Rosa Campusano, Directrice exécutive, Institut national de formation des enseignants de la République dominicaine

Roxana Morduchowicz, ancienne Directrice du programme d'éducation aux médias, Ministère argentin de l'éducation

Sara Jaramillo, Directrice du Bureau national de l'Équateur, Organisation des États ibéro-américains

Silvia Bacher, Présidente, Las Otras Voces

Soledad Mena, Professeure, Universidad Andina Simón Bolívar

Tais Gadea Lara, Journaliste, Conexión Coral

Tomas Durán-Becerra, Directeur national de la recherche, Société nationale unifiée de l'éducation Nationale

Vicky Colbert, Directrice, Fondation Escuela Nueva

Consultation régionale en Afrique de l'Ouest, 7 juillet 2020

Aboubakar Ali Kore, Directeur général, Centre national des programmes

Akore Massa Zoumanigui, Directeur général, Institut supérieur des sciences de l'éducation de Guinée (ISSEG)

Alain Sessou, Directeur, Maison des médias

Amivi Cra Komlan, Directeur de la formation, Ministère togolais de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation

Biyao Kokou Essohanam, Directeur de la formation, Ministère de l'enseignement primaire et secondaire (MEPS)

Camille Bulabula, Chef du Bureau de la communication et de l'information, Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel

Cyrille Guel, Président fondateur et expert, EducommunikAfrik

Elvis Michel Kenmoe, Conseiller en communication et information, UNESCO

Émile-Pierre Bazyomo, Enseignant et chercheur, Observatoire des politiques publiques en éducation aux médias et au numérique en Afrique (OPENEMA)

Emmanuel Edima N'Guessan, Président, Conseil national de la jeunesse

Étienne Damome, Chargé de cours, Université Bordeaux-Montaigne

Evariste Hodonou, Président, CNPA-BENIN

Francis Babbey, Observatoire des politiques publiques en éducation aux médias et au numérique en Afrique (OPENEMA)

Georges Madiba, Enseignant et chercheur, Laboratoire de communication et Département de la communication, Faculté de lettres et sciences humaines, Université de Douala

Géraldine Apo Yanon, Experte et Chercheuse

Germain Gonzalo, Directeur, Collège de formation des enseignants de Porto Novo (langues, littérature moderne, histoire-géographie et philosophie)

Ibrahim Harouna, Directeur, Maison de la presse

Ibrahima Sarr, Assistant, CESTI/CODESRIA

Ismaila Camara, Présidente, Réseau des journalistes spécialisés en TIC (REJOTIC)

Jean Claude Bationo, Directeur général, École supérieure de Koudougou (ENS/Royaume-Uni)

Jean-Claude Coulibaly, Président du Conseil exécutif, Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI)

Kate Adoo-Adeku, Présidente du Comité exécutif, Forum de la Coalition sur les médias et l'éducation pour le développement en Afrique (CAFOR)

Khadim Diop, Président, Conseil national de la jeunesse

Léonce Gamai, Directeur général, BANOTOU (média en ligne)

Maidaji Mahamadou, Directeur général, Ministère de l'enseignement secondaire

Mamadou Kone, Directeur de la formation initiale, École normale supérieure d'Abidjan

Elvis Michel Kenmoe, Conseiller en communication et information, UNESCO

Noël Gbaguidi, Président, Conseil national de l'éducation

Pierre Chanou, Directeur, Institut national de formation et de recherche en éducation (INFRE)

Roger Kabore, Directeur général, École nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Bobo Dioulasso

Romaine Raïssa Zidouemba, Coordinatrice, Réseau des initiatives des journalistes

Salzabo Dimougna, Responsable de la communication, Conseil national de la jeunesse du Tchad

Sounmaïla Moumouni, Directeur, École normale supérieure de Natitingou

Valy Sidibé, Directeur général, École supérieure d'Abidjan

Vinod Seegum, Président, Syndicat des professeurs de l'enseignement public (GTU)

Yaovi Ekoue, Directeur, École de formation des enseignants de Notsé

Zakiath Latondji, Président, Syndicat des professionnels des médias du Bénin (UPMB)

Zara Bakingue Gaoh, Directrice de la formation, Ministère nigérien de l'éducation primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique

Consultation régionale dans les Caraïbes, 30 juillet 2020

Alexandre Le Voci Sayad, PDG de ZeitGeist et Coprésident du Comité directeur international de l'Alliance pour l'EMI de l'UNESCO

Anthea Henderson, Chargée de cours, École caribéenne des médias et de la communication (CARIMAC)

Asif Dover, Administrateur de l'éducation pour l'alphabétisation, Ministère de l'éducation de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Catherina Schönhammer, Administratrice de l'information publique, UNESCO

Charlene James, Assistante de programme, UNESCO

Cheryl Bernabe Bishop, Directrice des programmes, Ministère de l'éducation, du développement des ressources humaines et des affaires religieuses, Grenade

Cordel Green, Directeur exécutif, Broadcasting Commission of Jamaica

Daisy St. Rose, Bibliothécaire, Campus ouvert de l'Université des Indes occidentales

David Jenkins, Assistant informatique, UNESCO

Dorcas R. Bowler, Directrice des bibliothèques, Services nationaux des bibliothèques et de l'information, Ministère de l'éducation des Bahamas

Everton Hannam, Secrétaire général, Commission nationale de la Jamaïque pour l'UNESCO

Faryal Khan, Spécialiste de programme, UNESCO

Georgiane Adriana-Henriquez, Coach en informatique pour l'enseignement public, Écoles de l'enseignement public

Ingrid Peart-Wilmot, Administratrice en chef du mentorat, Conseil jamaïcain de l'enseignement

Isabel Viera Bermúdez, Conseillère en communication et information, UNESCO

Joan McDermott, Bibliothécaire, École des enseignants de Shortwood

Katherine Grigsby, Directrice et représentante, Bureau multipays de l'UNESCO pour les Caraïbes à Kingston

Kathy Mc Diarmed, Bibliothécaire adjointe principale, Bibliothèque Hunter J Francois

Kiran Maharaj, Président, Institut des médias des Caraïbes

Latoya Swaby-Anderson, Administratrice nationale, UNESCO

Marcellia Henry, Secrétaire générale, Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO

Marva C. Browne, Secrétaire générale, Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO

Nurizcka Everts, Ministère de l'éducation, des sciences, de la culture et des sports

Paulette Stewart, Directrice, Département des études en bibliothéconomie et information, Université des Indes occidentales, Mona

Valerie Clarke, Bibliothécaire de campus, Université des Indes occidentales, campus de Cave Hill

PREMIÈRE ÉDITION

CONTRIBUTEURS :

Rencontre internationale d'experts pour conseiller sur la stratégie et préparer le programme

Albert K. Boekhorst, Professeur invité, Département des sciences de l'information, Université de Pretoria, Afrique du Sud

Bandula P. Dayarathne, Professeur diplômé et développeur de programme, Institut national d'éducation, et Chargé de cours en éducation aux médias, Université de Colombo, Sri Lanka

Carmilla Floyd, Écrivaine, journaliste et formatrice des médias, Stockholm, Suède

Caroline Pontefract, Cheffe de la section pour l'éducation des professeurs, UNESCO, Paris

Carolyn Wilson, Présidente, Association for Media Literacy (AML), Ontario, Canada, et Instructrice, Institut de l'Ontario pour les études en éducation, Université de Toronto, Canada

C. K. Cheung, Formateur d'enseignants, Faculté d'éducation, Université de Hong Kong, Chine

Divina Frau-Meigs, Vice-présidente, Association internationale des études et recherches sur l'information et la communication (AIERI), Université Paris-Sorbonne, France

Évelyne Bevort, Directrice adjointe, Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI), Paris, France

Fackson Banda, SAB Limited – Chaire UNESCO Médias et démocratie, Université de Rhodes, Grahamstown, Afrique du Sud.

Jesús Lau, Directeur de la bibliothèque USBI-VER, Université de Veracruz, Mexique

Jordi Torrent, Chef de projet, Éducation aux médias, Alliance des civilisations, Nations Unies

José Manuel Perez Tornero, Vice-président, Association européenne pour l'intérêt des téléspectateurs (EAVI), Secrétaire général, Association internationale pour l'éducation aux médias (MENTOR), Universidad Autónoma de Barcelona, Espagne

Kwame Akyempong, Directeur adjoint, Centre for International Education, Université du Sussex, Brighton, Royaume-Uni

Manuel Quintero, Directeur général, Instituto Latinoamericano de la Comunicación Educativa, Mexique

Maria Ester Mancebo, Professeure en politiques éducatives, Universidad de la República, Montevideo, Uruguay

Martin Hadlow, Directeur, Centre pour la communication et le changement social, École de journalisme et de communication, Université du Queensland, Brisbane, Australie

Noel Chicuecue, Administrateur national, UNESCO Mozambique

Penny Moore, Consultante en recherche éducative et Directrice exécutive, International Association of School Librarianship, Wellington, Nouvelle-Zélande

Ramon R. Tuazon, Président, Comité technique de la communication, Commission sur l'enseignement supérieur (CHED), et Président, Asian Institute of Journalism, Philippines

Rasha Omar, Directeur, Science Technology Track, Centre palestinien de développement des programmes d'enseignement, Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, Ramallah, Territoires palestiniens

Renato Opertti, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, Genève

Samy Tayie, Président, Association internationale pour l'éducation aux médias (MENTOR), Le Caire, Égypte

Toussaint Tchitchi, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Deuxième rencontre internationale d'experts pour examiner la version préliminaire du programme

Ana Naidoo, Doyenne adjointe, Faculté d'éducation, Université de Pretoria, Afrique du Sud

Asim Abdul Sattar, Doyen, Faculté d'éducation, École d'enseignement supérieur des Maldives, Maldives

C. K. Cheung, Formateur d'enseignants, Faculté d'éducation, Université de Hong Kong, Chine

Carolyn Wilson, Présidente, Association for Media Literacy (AML), Ontario, Canada, et Instructrice, Institut de l'Ontario pour les études en éducation, Université de Toronto, Canada

Clement Lambert, Chargé de cours, Arts du langage/éducation à l'alphabétisation, Institut d'éducation, Université des Indes occidentales, Jamaïque

Jordi Torrent, Chef de projet, Éducation aux médias, Alliance des civilisations, Nations Unies

Jutta Croll, Directrice générale, Stiftung Digitale Chancen, Berlin, Allemagne

Kwame Akyempong, Directeur adjoint, Centre for International Education, Université du Sussex, Brighton, Royaume-Uni

Mouna Benslimane, Professeure, École des sciences de l'information, Maroc

Per Lundgren, Membre, Conseil d'administration, Sommet mondial sur les médias pour les enfants et les jeunes, Karlstad, Suède

Ramon R. Tuazon, Président, Comité technique de la communication, Commission sur l'enseignement supérieur (CHED), et Président, Asian Institute of Journalism, Philippines

Renato Opertti, Spécialiste de programme, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, Genève

Roxana Morduchowicz, Directrice du programme Escuela y Medios, Ministère argentin de l'éducation nationale, Buenos Aires, Argentine

Susan Moeller, Directrice, Centre international pour les médias et l'agenda public (ICMPA), Salzbourg, Autriche

Série d'ateliers de formation des formateurs et de consultations pour l'Afrique australe, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie du Sud

Afrique australe

Allen Chaida, Chargé de cours, Faculté d'éducation de Caprivi, Namibie

Ana Naidoo, Doyenne adjointe, Faculté d'éducation, Université de Pretoria, Afrique du Sud

Andrew Stevens, Chargé de cours, Université de Rhodes, Afrique du Sud

Elizabeth Brown, Chargée de cours, Université de Namibie, Namibie

Gerhard Ngalangi, Chargé de cours, Faculté d'éducation de Rundu, Namibie

Gerrit Stols, Université de Pretoria, Afrique du Sud

Ina Fourie, Professeure associée, Département des sciences de l'information, Université de Pretoria, Afrique du Sud

Johan van Wyk, Bibliothécaire, Université de Pretoria, Afrique du Sud

John Nyambe, Institut national du développement de l'éducation, Namibie

Les Meiring, Chargé de cours, Université métropolitaine Nelson Mandela, Port Elizabeth, Afrique du Sud

Mabataung Metsing, Centre national de développement des programmes d'enseignement, Afrique du Sud

Mafata Paul Mafata, Faculté d'éducation du Lesotho, Lesotho

Mandie Uys, Chargée de cours, North-West University, Afrique du Sud

Marianne Hicks, Chargée de cours, Études internationales, Université de Monash, Afrique du Sud

Mary Anne Hood, Chargée de cours, Université de Fort Hare, East London, Afrique du Sud

Maryna Roodt, Chargée de cours, Université centrale de technologie, Bloemfontein, Afrique du Sud

Musa Hlophe, Concepteur de programmes de mathématiques, Responsable de l'information au Centre national des programmes d'enseignement (NCC), Afrique du Sud

Pentecost Nkhoma, Chargé de cours, Université de technologie de Tshwane, Pretoria, Afrique du Sud

Phindile Maureen Nxumalo, Directrice du Département de l'éducation, William Pitcher College, Swaziland

Sikhonzile Ndlovu, Responsable de la formation aux médias, Gender Links, Johannesburg, Afrique du Sud

Tulonga Henoch, Chargé de cours, Faculté d'éducation d'Ongwediva, Namibie

Van Heerden, Chargé de cours, Université du Cap-Occidental, Afrique du Sud

Wandile Sifundza, Éditeur de la lettre d'information SNAT, Association nationale des enseignants du Swaziland

Amérique latine et Caraïbes

Barbara Foster, Coordinatrice, Université des Indes occidentales, Mona, Jamaïque

Bob Harris, Journaliste indépendant, PBC TV, Kingston, Jamaïque

Catherine Gibson, Tutrice en études commerciales, École de formation des enseignants d'Erdiston, La Barbade

Dahlia Palmer, Chargée de cours, École de formation des enseignants de Shortwood, Kingston, Jamaïque

Deborah Francis, Maîtresse de conférences, École de formation des enseignants St Joseph, Kingston, Jamaïque

Elizabeth Terry, Présidente, ICT4D Jamaica, et Directrice Projets et partenariats, HEART Trust/NTA

Erika Vasquez, Directrice, Département des enseignements de base, Université nationale du Costa Rica

Erika Walker, Administratrice du programme national pour la communication et l'information, UNESCO Kingston, Jamaïque

Gillian Bernard, Consultant, UNESCO Kingston, Jamaïque

Hirfa Morrison, Bibliothécaire, Excelsior Community College, Kingston, Jamaïque

Isidro Fernandez-Aballi, Conseiller pour l'information et la communication pour les Caraïbes, UNESCO Kingston, Jamaïque

Jacqueline Morris, Chargée de cours, Université de Trinité-et-Tobago

Jennifer Palmer Crawford, Directrice de département, Formation des enseignants, Clarence Fitzroy Bryant College, Guadeloupe

Joseph Mckenzie, Maître de conférences, École de formation des enseignants de Moneague, Jamaïque

Linda Rozenbald, Formatrice d'enseignants, École supérieure de formation des enseignants, Leysweg, Suriname

Lionel Douglas, Professeur assistant, Université de Trinité-et-Tobago

Lorraine Jeanette Campbell, Directrice de l'éducation, Edna Manley College, Arts visuels et de la scène, Kingston, Jamaïque

Marlon Dixon, Caméraman, PBC TV, Kingston, Jamaïque

Melody Palmer, Responsable de programmes et Coordinatrice de réseau, ICT4D Jamaica

Royston Emmanuel, Chargé de cours, Sir Arthur Lewis Community College, Sainte-Lucie

Sonia Bennet-Cunningham, Directrice principale, VTDI, HEART Trust/NTA, Kingston, Jamaïque

Sylvia James-Mitchell, Chargée de cours, T.A. Marryshow Communication College, Grenade

Valentine Telemaque, Tutrice en TIC, Northeast Comprehensive School, Wesley, Dominique

Zellyne Jennings-Craig, Directrice, Faculté d'éducation, Université des Indes occidentales, Mona, Jamaïque

Asie du Sud

Abdul Rasheed Ali, Doyen, Faculté des arts, École d'enseignement supérieur des Maldives, Male, Maldives

Anjum Zia, Présidente du département Communication de masse, Université pour les femmes de Lahore, Pakistan

Anthony D'Silva, Institut Notre Dame pour l'éducation, Karachi, Pakistan

Arul Selvan, Professeur associé, École de journalisme et d'études des nouveaux médias, IGNOU, New Delhi, Inde

Braza Gopal Bhowmick, Secrétaire, Conseil des programmes et des manuels scolaires nationaux, Dacca, Bangladesh

Ima Naryan Shrestha, Administrateur des formations, Centre national du développement de l'éducation (NCED), Népal

Jigme Choden, Ministère de l'information et de la communication, Thimphu, Bhoutan

Mahalakshmi Jayaram, ancien membre du corps enseignant, Asia College of Journalism, Chennai

Mohammad Akhtar Siddiqui, Président, Conseil national pour la formation des enseignants (NCTE), New Delhi, Inde

Pradeepa Wijetunge, Directrice, Institut national de bibliothéconomie et des sciences de l'information (NILIS), Colombo, Sri Lanka

Premila Gamage, Bibliothécaire, Institut d'études politiques du Sri Lanka (IPS), Colombo, Sri Lanka

Rayhana Taslim, Professeure assistante, École de formation des enseignants de Dacca, Bangladesh

Shameem Reza, Professeur assistant, Département Communication de masse et journalisme, Université de Dacca, Bangladesh

Shreeram Lamichhane, Institut de formation des enseignants, Népal

Shuhudha Rizwan, Administratrice du développement de l'éducation, Centre de formation continue, Ministère de l'éducation, Male, Maldives

Yeshey Yang, Administrateur des politiques et de la planification, Ministère de l'information et des communications, Thimphu, Bhoutan

« ...les États signataires de cette Convention, résolus à assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation, la libre poursuite de la vérité objective et le libre échange des idées et des connaissances, décident de développer et de multiplier les relations entre leurs peuples en vue de se mieux comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives... »

– Extrait de l'Acte constitutif de l'UNESCO

« L'éducation aux médias et à l'information est une dimension essentielle de l'éducation morale et civique. Il s'agit également d'un droit fondamental de chaque citoyen de chaque pays du monde, afin que chacun puisse protéger sa vie privée et trouver sa place dans une société dont l'environnement technologique évolue de plus en plus rapidement. »

– Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO,
lors de la Réunion consultative internationale
sur les programmes d'éducation aux médias et à
l'information,
le 13 septembre 2019 à Belgrade (Serbie)



9 789232 002822